



Faire de l'eau
une ressource pour
l'aménagement

Carnet de suivi n°2

Atelier n°1_ Mars/Avril 2018

Territoire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral



La visite de sites:
p.8



Visite de sites/ Thématique 2:
un réseau de criques et canaux
sous -valorisé
p.12



Visite de sites/ Thématique 4:
L'accueil des plaisanciers
p.16



Visite de sites/ Thématique 6:
Une interface bourg historique/
fleuve peu valorisée
p.20



Visite de sites/ Thématique 8:
Un risque pluriforme
p.24



Visite de sites/Thématique 1
Un littoral morcellé
p.10



Visite de sites/ Thématique 3:
Une économie portuaire
déséquilibrée
p.14



Visite de sites/ Thématique 5:
Le transport fluvial
p.18



Visite de sites/
Thématique 7:
Les trames vertes
et bleues
p.22



Visite de sites/ Thématique 9:
Les zones humides
p.26

Les "coups de sonde"
p.30



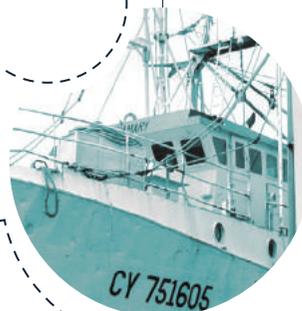
Les 6 thématiques
déballées en séance:
D'aujourd'hui à demain,
les "promesses de l'eau"

p.34



Promesse 2:
Economie et maritimité
"Des concurrences de bord de
mer au système portuaire"

p.38



Promesse 4:
Vivre avec l'aléa
"De la défiance à la
cohabitation"

p.42



Promesse 6:
Société et savoirs
"De la méconnaissance à la
compréhension"

p.46



L'axe d'intervention envisagé
pour l'atelier 2:
le double anneau vert et bleu

p.47



Conclusion
p.50



Promesse 3: Topographies et
paysages
"Du relief comme décors aux
réserves naturelles"

p.40



Promesse 1: Criques et canaux
"Du réseau discontinu la trame multi-fonctionnelle"

p.36

Promesse 5: Eau et tourisme
"Des initiatives isolées à
l'expérience amazonienne"

p.44

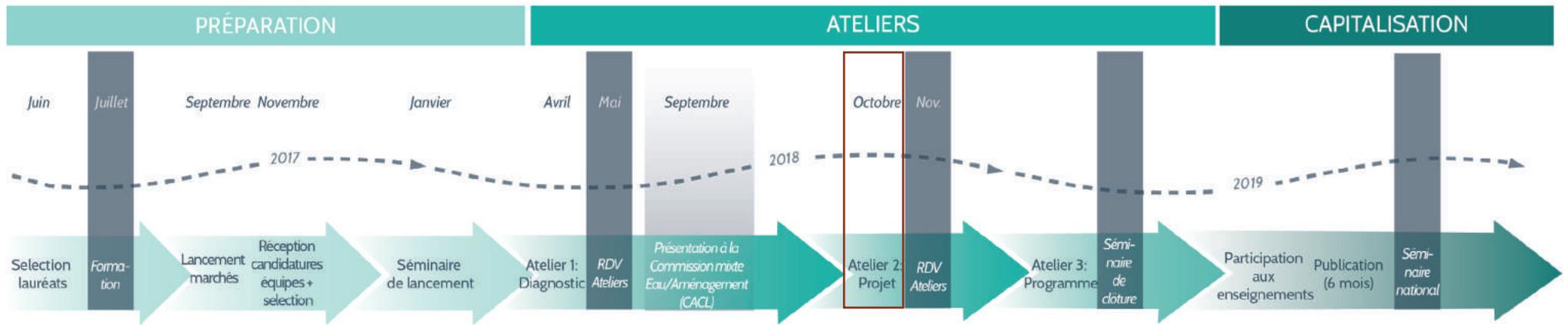


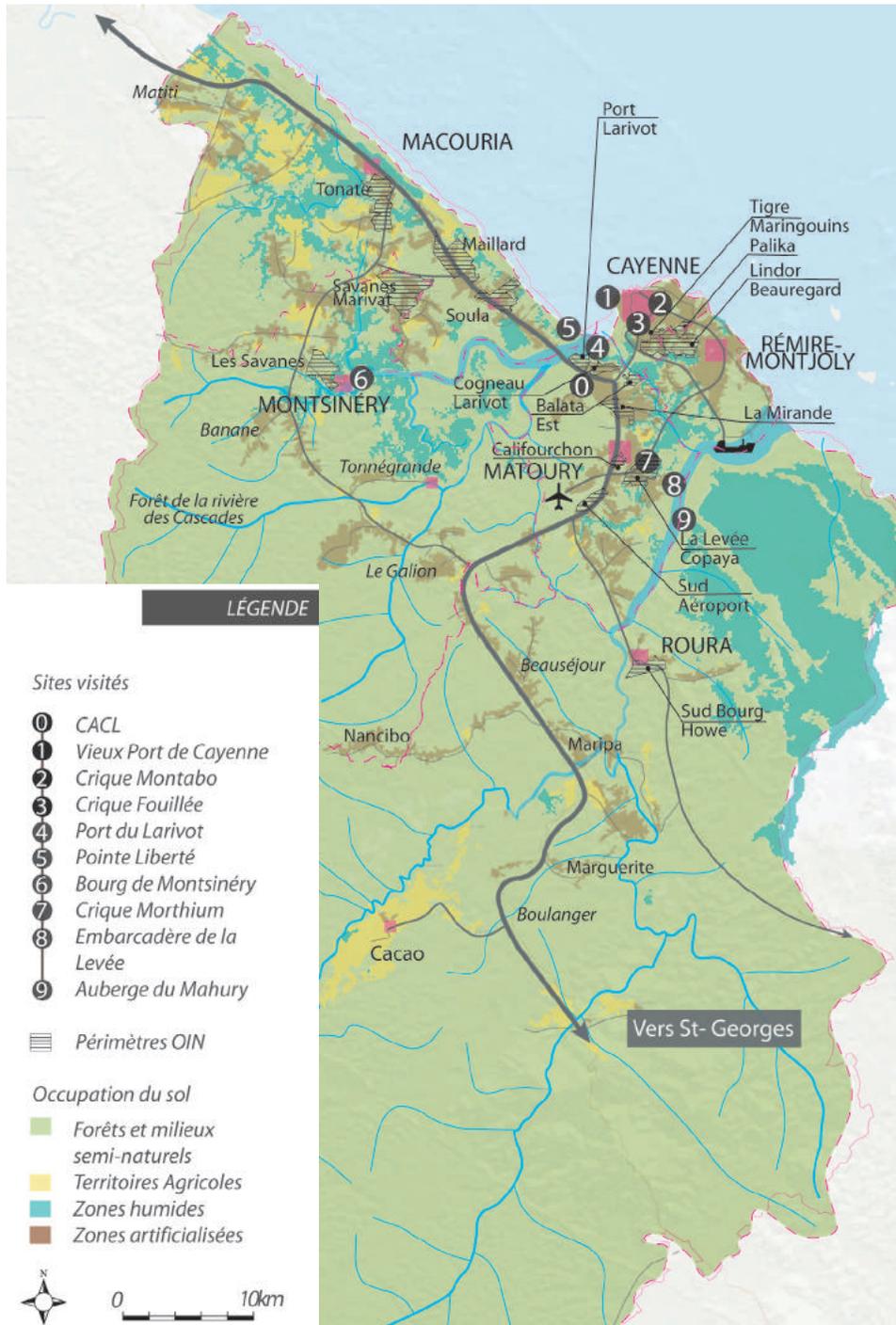
Le rapport d'état
p.31

Premières approches citoyennes
p.28

Annexes
p.52

Planning de l'Atelier des Territoires Guyanais





L'Atelier des Territoires est un dispositif de pilotage et d'animation du débat politique et opérationnel visant à faire émerger une stratégie de territoire et engager les acteurs locaux dans un processus de projet. Durant environ un an et demi, la stratégie se construit en séances dites d'Atelier, crayon en main. Elle réunit l'ensemble des parties prenantes et en premier lieu les élus des différentes instances du territoire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL, communes, CTG).

Si l'initiative des Ateliers vient des services de l'Etat (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Ministère de la Cohésion Territoriale, Agence Française pour la Biodiversité), la démarche bénéficie de financements locaux complémentaires (Agence Française de Développement, Etablissement Public Foncier d'Aménagement de la Guyane) et se veut au service du territoire et des élus.

Co-piloté localement par la DEAL, l'Office de l'Eau et l'AUDeG, l'Atelier des Territoires cherche non seulement à rassembler les élus autour d'un véritable projet partagé, mais aussi les habitants, en faisant de la participation citoyenne un des leviers de la réussite de la démarche.

Par son approche durable de la relation Eau/Aménagement, l'Atelier est une manière de rassembler les visions politiques et de nourrir les diverses réflexions actuelles et à venir (révision du Schéma Directeur des Eaux Pluviales, révision des Plans locaux d'Urbanisme, mise en oeuvre de l'Opération d'Interêt National...)

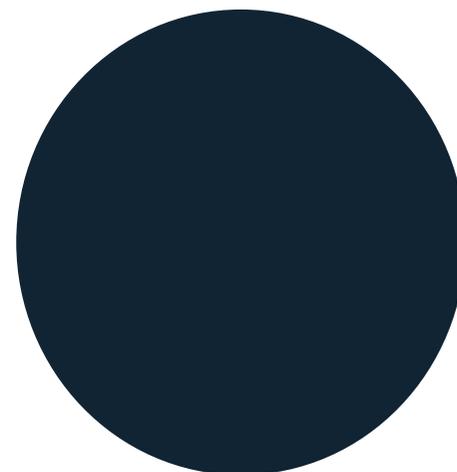
Les carnets de suivi de l'Atelier des Territoires ont pour objectif de rendre compte de l'avancée de la démarche au niveau local. Cette seconde édition revient sur le travail effectué au cours de l'Atelier 1 du mois d'avril 2018. Si la réflexion a été préparée par une série de "coups de sonde" auprès d'acteurs locaux de la société civile, elle s'est prolongée par une visite de sites illustrant de les thématiques de l'Atelier, "Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement". Les 6 communes de la CACL ont été arpentées par une quarantaine d'élus et techniciens (cf. carte), qui ont confronté leurs points de vue sur les problématiques soulevées par chaque site.

Les propos recueillis lors de cette journée, mais aussi en amont auprès des élus et techniciens, combinés aux propos citoyens, ont permis à l'équipe pluri-disciplinaire d'établir un rapport d'étonnement qu'elle a présenté deux jours après en séance. Les interventions qui y ont été faites ont été prises en compte dans la synthèse des enjeux et des axes d'intervention, prenant la forme d'un double anneau vert et bleu.





L'arpentage du territoire pour un diagnostic partagé



Atelier 1: La visite de sites, 25 Avril 2018

Pendant une journée entière, les élus et techniciens des collectivités territoriales, ainsi que des membres d'organisations partenaires, ont arpenté le territoire de la CACL.

Des arrêts sur 9 sites symptomatiques des enjeux induits par la thématique de la session, "Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement", ont permis aux intervenants de présenter leurs projets.

Ainsi, la visite du Vieux Port a été l'occasion pour la Maire de Cayenne, **Marie-Laure Phinera-Horth**, et le DGS de la commune, **Eric Théolade**, de présenter le projet de reconquête du littoral Cayennais. **Yannick Ho-You-Fat**, Directeur du port Larivot, a pu aborder les questions de synergie portuaire. La question des mobilités vertes et de l'entretien du réseau hydraulique été évoquée par **Carole Séjourné** (cheffe de service Gestion des EP, CACL) sur les sites du futur TCSP, et de la crique Fouillée. **Patrick Lecante**, Maire de Montsinéry-Tonnegrande, **Madly Marignan**, 1ère adjointe au Maire de Macouria, ont soulevé sur leurs communes respectives la question d'un transport public fluvial. **Eddy Michel**, DST de Roura, a présenté le projet communal de marina, visant à développer le tourisme sur la commune. **Nathan Berthelemy**, du Conservatoire du Littoral, a abordé les questions de valorisation du patrimoine naturel. Enfin, **Richard Siguier**, Directeur adjoint des services techniques, de Matoury, a présenté un parc en bordure de crique, réalisé grâce à un chantier d'insertion.

Sucitant de nombreuses discussions, ces interventions ont permis à l'ensemble des acteurs de réfléchir en commun, de prendre connaissance de projets parfois inconnus, de "se mettre dans le bain" de l'Atelier.

Les pages suivantes reviennent sur les problématiques abordées au cours de cette visite.





Visite de sites/Thématique 1: Un littoral morcelé

Site visité: Vieux Port- Cayenne

Avec l'urbanisation coloniale, Cayenne a connu un développement urbain adossé à la mer et mais peu ouvert sur celle-ci.

DES ESPACES LITTORAUX ENCLAVÉS

De fait, il n'y a pas de continuité littorale depuis les marais Leblond jusqu'au Mont Bourda, malgré un réel potentiel lié à la diversité des paysages. Plusieurs obstacles freinent en effet la création d'une promenade reliant les pointes et anses ponctuant le littoral. Ainsi, la Pointe Saint François est inaccessible au public de par la présence de la Caserne Loubère, laquelle occupe une très large emprise au nord du Mont Cépéro. A proximité immédiate, le centre culturel de la Poudrière, coupé de la mer par la présence de la mangrove, occupe un vaste espace enherbé. Il revêt un caractère confidentiel, le seul accès proposé étant peu lisible et peu engageant. Si la pointe Saint-Joseph et l'anse de l'Hôpital sont en partie accessibles, le manque de traitement du bâti tend à freiner leur appropriation. A l'inverse, la pointe des Amandiers bénéficie d'une réelle animation, notamment nocturne, encouragée par un aménagement méritant d'être conforté (pétanque, promade, domino, jeux d'enfants...). Un cheminement peu lisible permet d'accéder à la Pointe Buzaret, récemment réaménagée et sécurisée avec l'implantation de mobilier de repos (tables couvertes), d'emmarchements en bois menant à un panorama de qualité sur les éperons rocheux. La présence d'un théâtre de verdure ouvre la possibilité d'en faire un espace de rassemblement lors de grands événements festifs. Les deux anses qui suivent, Méret et Châton, ne sont que partiellement accessibles (présence d'un petit parc récemment aménagé par le conservatoire du Littoral, tourné vers le sport et les loisirs). L'accès au sentier de Montabo se fait donc par la route, de manière anxiogène puisqu'en l'absence totale de cheminement piéton sécurisé.

Le vieux port a quant à lui été le poumon économique de Cayenne au XVII^{ème} siècle avant d'être abandonné vers les années 1970. Aujourd'hui il abrite le Marché d'Intérêt Régional qui lui assure une attractivité lors de ses heures d'ouverture. Face à lui, après l'usine



Abchée, on trouve des logements de fortune abritant depuis 1959 les travailleurs de l'usine.

Des travaux de sécurisation de la jetée (éclairage public, garde-corps) ainsi que l'implantation récente de panneaux historiques témoignent de la volonté de mise en valeur du site.

Plus à l'est, le Mont Bourda et Montabo et offrent un sentier piéton

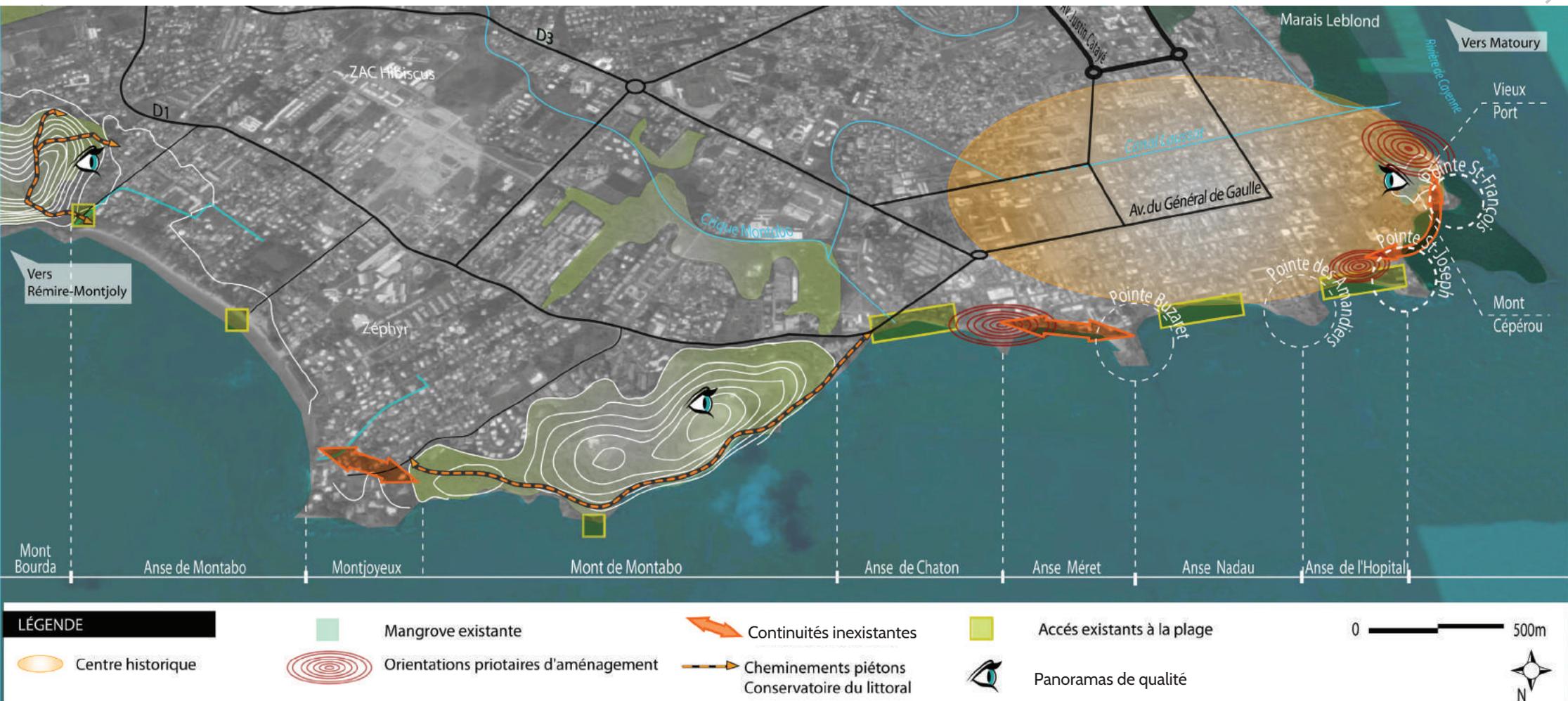
aménagé par le Conservatoire du Littoral.

VERS UNE CONTINUITÉ LITTORALE?

Les orientations prioritaires d'aménagement du PLU (Anse Châton, Ancienne Prison, Centre-ville), ainsi que les nombreuses initiatives visant à redynamiser le centre historique (Opération coeur de ville, AVAP...) témoignent de la volonté de la ville de reconquérir son

littoral.

Cette dynamique doit être mise en parallèle avec le projet de "Corniche guyanaise" porté par la CACL à Rémire-Montjoly. Ce dernier vise à redynamiser le littoral de la commune par la requalification des espaces publics et la mise en places d'activités de loisirs structurantes pour l'agglomération.





Visite de sites/Thématique 2: La Crique Fouillée, symbole d'un réseau de criques et canaux sous-valorisé

Site visité: Rond-Point de la Crique Fouillée/ Cayenne

UN TAMPON HYDRAULIQUE ET UNE TRAME VERTE ET BLEUE

En traversant l'isthme de Cayenne sur 8km, la Crique Fouillée relie la rivière Cayenne, au niveau de la commune de Matoury, à la rivière Mahury à Rémire-Montjoly, à hauteur du Fort Trio. Creusé en deux phases aux XVIII et XIX siècles, le canal visait alors à faciliter l'accès à la ville de Cayenne pour les habitants du Mahury. Caractérisé par un double sens d'écoulement en fonction des marées et saisons, il revêt aujourd'hui un rôle tampon vis-à-vis des inondations en redistribuant l'eau dans les marais adjacents.

Véritable colonne vertébrale hydraulique, le canal de la Crique Fouillée traverse une grande diversité de milieux, créant une continuité écologique de zones humides et milieux aquatiques.

Aux extrémités de la crique, on trouve deux zones de mangrove. Souvent par la suite une série de marais s'étendant parfois sur de vastes superficies bien conservées. Il traverse en outre la zone d'activités Collery, qui crée un risque de pollutions anthropiques renforcé par la présence d'habitat informel tout au long de son parcours.

UN COURS D'EAU INACCESSIBLE

Ancienne zone de promenade, les berges sont aujourd'hui rendues inaccessibles par la végétation, lorsque le caractère partiel de son curetage en compromet la navigation, voire l'évacuation des eaux. Si des travaux de viabilisation ont été menés pour prévenir les inondations, la zone reste pourtant confidentielle, malgré des qualités paysagères intrasèques et un statut de "colonne vertébrale" de l'île.



Pont traversant la crique-Zzone terca-colley



Marais Leblond



Projet de requalification des berges du canal Laussat-AEI



Abords de la crique-ZAE



Habitat informel en bordure de la crique Fouillée-Terca-Matoury





LÉGENDE

- Zones de congestion
- Zone curée de la crique
- Zones humides
- Monts boisés
- Quartiers d'habitat existants

- Zones d'activités existantes
- Projets de quartiers d'habitat
- Projets de zones d'activités
- Tracé approuvé du BHNS
- Element d'intérêt patrimonial/Culturel

Assurer l'écoulement des eaux et la navigabilité de la crique Fouillée en en faisant une interface entre les quartiers par l'aménagement de cheminements doux

- Emplacements à envisager pour la création de hubs routiers/ fluviaux/maritimes/modes doux
- Penser un transport fluvial de marchandises et de personnes performants
- Prolonger le BHNS vers les HUBS
- Assurer l'accès des zones de richesse naturelle aux modes doux



*Visite de sites/Thématique 3:
Une économie portuaire déséquilibrée
Site visité: Port Larivot/ Matoury*

Le territoire de la CACL compte deux ports liés au transport/conditionnement de marchandises: le port de pêche historique du Larivot et le port de commerce de Dégrad des Canes. Néanmoins, le Port Larivot souffre aujourd'hui de la fragilité de son modèle économique, alors qu'il constitue un pôle économique majeur au niveau local.

**LE PORT LARIVOT: DU DYNAMISME
À LA FRAGILISATION ECONOMIQUE**

Le Port du Larivot a longtemps constitué l'un des ports de pêche français les plus importants en valeur sur la base des espèces débarquées (vivaneau et crevettes sauvages). La rivière étant plus profonde à cet endroit, les navires de gros tonnages pouvaient y jeter l'ancre sans prendre le risque d'échouer sur un banc de vase. Ainsi, ceux qui étaient dans l'impossibilité d'accoster au Port de Cayenne pouvaient y décharger leurs marchandises. Dans les années 1970 s'y développe une importante activité de pêche industrielle d'exportation autour des grosses crevettes.

Néanmoins, sa saturation provoque en 1982 le transfert des activités pétrolières au Grand Port de Commerce et la perte des recettes des droits de Port qui en étaient issues.

Dans les années 2000, une usine de transformation des produits de la mer s'implante à la périphérie du port, mettant à jour d'autres projets d'installation. Mais la diminution du trafic fluvial amène un envasement progressif de la Cayenne,



laquelle ne peut plus désormais accueillir de gros tonnages.

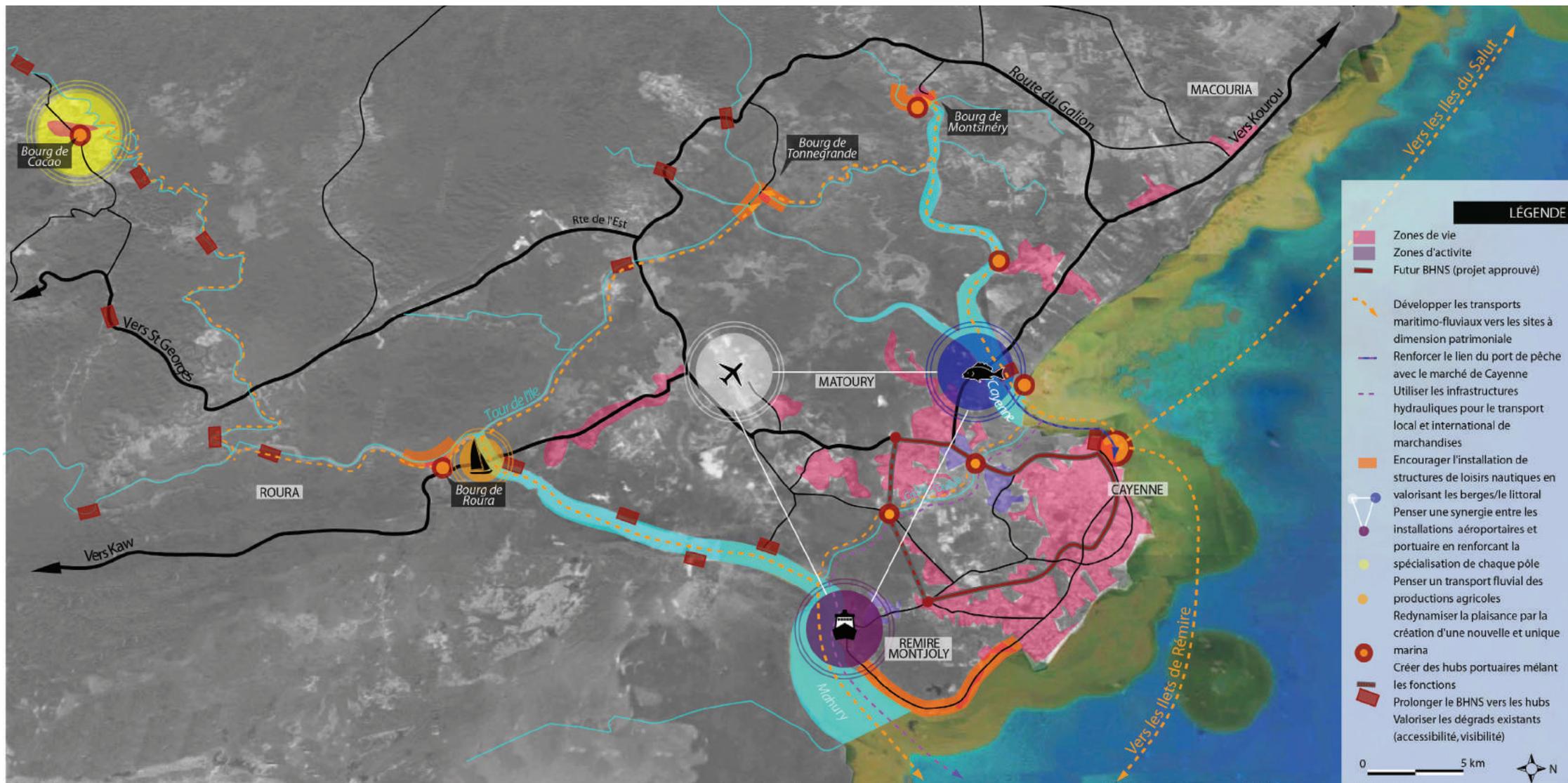
UNE INDISPONIBILITÉ DES INFRASTRUCTURES

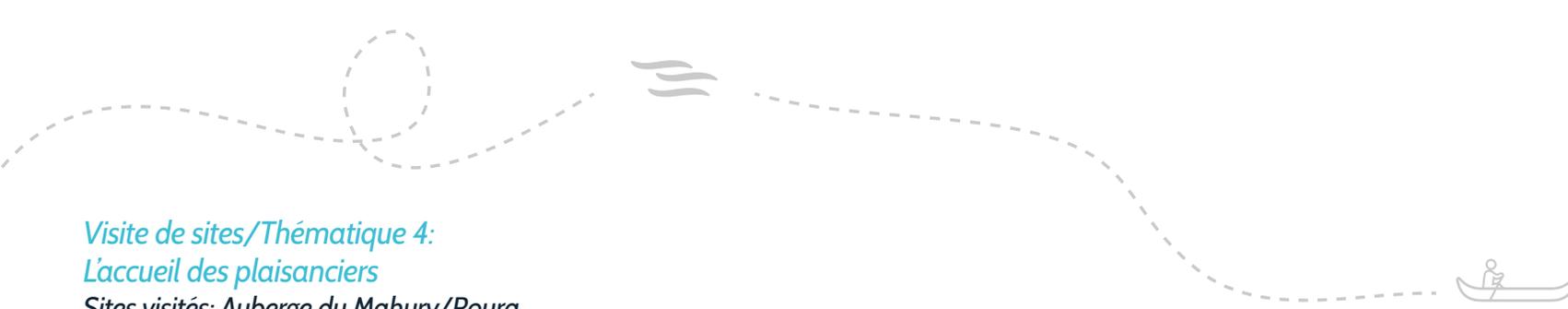
En sus de la perte de revenus liés au stockage pétrolier, le port Larivot souffre aujourd'hui d'une saturation de ses quais

de débarquement. En effet, de plus en plus de navires de pêche débarquent leurs marchandises au Vieux Port de Cayenne, bénéficiant de la proximité immédiate du Marché d'Interêt Régional, avant de revenir stationner au Port du Larivot. Le quai compte aussi de plus en plus de navires "ventouses" empêchant le développement de l'activité. Le

long du canal Leblond, les chalutiers traditionnels assurent l'approvisionnement de la population du village chinois, en dehors des circuits réguliers.

Désormais géré par la CACL, le port est concerné par l'un des périmètres de l'Opération d'Interêt National.





Visite de sites/Thématique 4:

L'accueil des plaisanciers

Sites visités: Auberge du Mahury/Roura
Bourg de Montsinéry/Montsinéry-Tonnégrande
Vieux Port/ Cayenne

LA CÔTE GUYANAISE BOUDÉE PAR LES PLAISANCIERS

Côte essentiellement marécageuse ponctuée de longues plages de sable ou colonisée par la vase et la mangrove, la Guyane peine à séduire les plaisanciers qui lui préfèrent les eaux claires des Caraïbes.

Si la CACL compte une marina, au sud du Port de Commerce de Dégrad des Cannes, son éloignement des pôles d'attractivité et le manque d'infrastructures portuaires poussent les quelques plaisanciers vers la marina de Kourou. Vouée à la fermeture, elle voit se cotoyer sédentaires, chalutiers brésiliens et quelques plaisanciers, ces derniers étant vite rebutés par l'insécurité.

Si le Port du Larivot est doté d'une aire technique pour la réparation navale et d'une cale inclinée permettant la mise à l'eau de petits bateaux, il peine à attirer les plaisanciers qui choisissent le carénage de Tobago. En effet, la proximité des activités de pêche et de transformation industrielle, le manque de connexions terrestres avec les zones touristiques et la pollution produite par l'activité de carénage apparaissent incompatibles avec le cadre recherché par les plaisanciers.

DES ATOUTS À RÉVÉLER

Cependant, si les côtes sont souvent couvertes par la mangrove difficilement pénétrable, la CACL compte un certain nombre d'îles et îlets dont le paysage (Iles du Salut)

ou les habitants (les singes saïmiri de l'île la Mère) ont un réel potentiel d'attraction de plaisanciers. Le réseau fluvial et l'imaginaire "d'expérience amazonienne" qu'il véhicule, vient compléter cette armature touristique qui demande à être mise en valeur.

LE PROJET DE MARINA ROURANAIS

Bénéficiant d'un cadre naturel de qualité et porte d'entrée du Parc Naturel Régional, la commune de Roura cherche à développer son attractivité touristique en envisageant la création d'une marina de 300 places. Celle-ci viendrait remplacer l'actuel équipement de Dégrad des Cannes, voué à la fermeture.

Envisagé à proximité immédiate du pont Mahury, le projet serait idéalement situé puisque permettant à la fois la desserte des fleuves et de la mer (15min du Port de Dégrad des Cannes, 30 min de l'île la mère).

S'il apparaît relativement éloigné du bourg historique, la commune projette de l'accoler à une zone offrant diverses infrastructures de loisirs liées à la rivière, créant une continuité avec la centralité existante. Sur 75ha, 5 pôles de développement, reliés par des passerelles en bois, permettraient d'accueillir entre 20 et 30 000 visiteurs/an. Le projet comprend commerces, bars, salles de spectacles, marché des produits de l'est, 2 lodges de 56 places, un carbet

de 100 places, un centre de découverte de la faune et de la flore, ainsi qu'une série d'infrastructures de loisirs nautiques. Point d'accroche touristique, cette marina faciliterait la pénétration dans l'est Guyanais.

LE VIEUX PORT DE CAYENNE, UNE ESCALE BOUDÉE

A l'ouest, le Vieux Port de Cayenne était le lieu d'accueil initial des plaisanciers. Néanmoins, avec les longues périodes de développement de la mangrove, parfois sur 200m de large, l'activité s'est déplacée. Dans le cadre de sa politique de reconquête du littoral, la municipalité cherche à redonner au port sa place de pôle économique. En lien avec le marché, elle a pour projet d'en faire une esplanade sécurisée accueillant un centre nautique, des commerces/restaurants bénéficiant de l'attractivité du marché, ainsi qu'un pôle touristique offrant des navettes vers les îles et îlets. Le port pourrait ainsi offrir une escale intéressante pour les plaisanciers.

Cherchant à développer son attractivité, le territoire de la CACL souhaite redynamiser le secteur de la plaisance. Les projets envisagés devraient permettre à la fois d'augmenter les capacités d'accueil touristiques, mais aussi de redonner de l'attractivité aux sites concernés.



Ponton du Vieux Port de Cayenne



Dégrad de Roura- Emplacement envisagé de la future marina- Commune



Dégrad de Roura- Emplacement envisagé de la future marina



Dégrad de Roura- Emplacement envisagé de la future marina- Vue de l'est



Abords immédiats du port de Dégrad des Canes



Vieux Port- Cayenne





Degrad de Cacao- Roura



Ponton flottant du bourg de Montsinéry



Degrad Edmond- Roura



Epave- Pointe Liberté



Village Favard- Roura



Vieux Port- Cayenne



Occupation irrégulière à proximité de la cale de la Pointe Liberté- Macouria





Visite de sites/Thématique 5:

Le transport fluvial

Sites visités: Pointe Liberté/ Macouria

Bourg de Montsinéry/Montsinéry- Tonnégrande

Vieux Port/ Cayenne

La Levée/ Matoury

UNE VOLONTÉ DE RÉHABILITATION DU TRANSPORT FLUVIAL

Historiquement, la Guyane s'est développée par l'intermédiaire de son chevelu hydraulique. En effet, c'est la pénétration fluviale dans les terres qui a permis l'implantation humaine en tête de pont, et donc la progression en profondeur dans le territoire. A partir de 1976, le transport fluvial est peu à peu abandonné au bénéfice du transport routier.

La pertinence de ce mode de déplacement est aujourd'hui remise en avant au vu des enjeux environnementaux, de saturation routière et de maillage du territoire. Le succès rencontré par la réouverture de la navette fluviale (4 mois) lors de la fermeture du pont de la rivière Cayenne en 2009, a permis de mettre en exergue la réduction importante des temps de trajets.

Dans le cadre de la réflexion sur les déplacements amenée par l'élaboration conjointe du ScoT et du PDU, la CACL a donc lancé fin 2017 une étude sur l'opportunité d'un transport fluvio-

maritime entre les pôles de vie. Cette dernière vise à analyser la faisabilité et l'économie d'une navette maritime sur les circuits suivants:

- de Montsinéry, via Soula et Pointe Liberté vers Cayenne
- de Roura, via la Levée, vers Dégrad des Cannes

LA LIGNE MONTSINÉRY-TONNÉGRANDE/ CAYENNE

Avec une vitesse de croisière estimée à 18 noeuds, le temps de trajet entre le bourg de Montsinéry et Cayenne serait d'environ une heure, avec 5 minutes d'arrêt par escale.

Un tel dispositif permettrait de desservir ce que l'étude envisage comme des pôles multimodaux (parking relais, espaces d'accueil), impliquant une gestion des interconnexions (600m entre le vieux port de Cayenne et l'arrêt du TCSP).

Si le bourg de Montsinéry possède d'ores et déjà un ponton flottant adapté à ce type de navire, le projet impliquera de revoir les installations de la Pointe Liberté et de Soula (cale et espaces

attendants), ainsi que celles du Vieux-Port. Des aménagements qualitatifs peuvent être imaginés pour ces espaces, leur traitement encourageant leur appropriation.

LA LIGNE ROURA-DÉGRAD DES CANNES

Concernant la ligne Roura- Dégrad des Cannes, l'étude conclut à l'intérêt d'un service mixte "à la demande" et de de loisirs, avec un bateau aux dimensions plus réduites. Ce type de desserte fluviale pourrait être prolongé au delà du bourg de Roura, jusqu'à la Pointe Maripa, le village Favard, Nancibo ou le bourg de Cacao.

Si la viabilité économique d'un potentiel transport en commun fluvio-maritime fait encore débat, sa mise en place jouerait un rôle non négligeable sur la qualité de vie.



*Visite de sites/Thématique 5:
Une interface
bourg historique/ fleuve
peu valorisée
Site visité: Bourg de Montsinéry/
Montsinéry- Tonnégrande*

Au sein de la CACL, on dénombre trois bourgs historiques situés directement à l'interface fluviale: Tonnégrande, Montsinéry et Roura. Bénéficiant d'une véritable richesse patrimoniale, ces derniers peinent cependant à développer leur potentiel touristique et leur attractivité résidentielle. Essentielle à l'affirmation de l'identité communale, les communes pensent la valorisation de ces bourgs historiques par leur mise en accessibilité fluviale doublée par une requalification des berges ainsi que du patrimoine urbain et paysager.

LES BOURGS DE MONTSINÉRY ET TONNÉGRANDE

Si, sur la période précédente, la majorité de la population de Montsinéry-Tonnégrande se concentrait au sein des bourgs historiques, la forte pression démographique de ces dernières années s'est traduite par un développement polycentrique. En effet, jusqu'en 1962 pour le bourg de Montsinéry et 1972 pour Tonnégrande, le fleuve était l'unique moyen d'accès à la commune. Avec l'arrivée de la route, l'urbanisation s'est étalée pour l'essentiel le long de la RD5. La situation en impasse des bourgs, et leur positionnement à une distance significative de la RN1, complexifient dès lors leur accessibilité. Ainsi, même s'ils concentrent la plupart des équipements



publics, les bourgs peinent à exercer leur rôle de centralité et font face à un lent phénomène de désaffection.

Bourg de Montsinéry

Autrefois tête de pont, lieu d'échange pour les nombreux agriculteurs qui s'y rendaient par voie fluviale, le bourg de Montsinéry constitue encore le fondement de l'identité villageoise. Présentant une architecture relativement préservée et structurée par des voies perpendiculaires au fleuve, il avait connu lors de la décennie précédente un regain d'activité avec la pratique du tourisme de loisirs sur le vaste plan d'eau qui le borde. Sa revalorisation constitue aujourd'hui un des axes prioritaires pour la municipalité. Celle-ci porte en effet un projet d'extension du bourg sur la RD14, et a initié une politique de développement du "tourisme bleu" avec la livraison récente d'une base nautique à quelques encablées du centre historique. Par ailleurs, elle a récemment réaménagé (2008) ses berges afin de permettre des interactions plus grandes avec le fleuve.

L'attractivité du bourg passe en outre, pour la ville, par la poursuite du processus de réhabilitation de l'habitat et du patrimoine, tout en renforçant les capacités d'accueil résidentiel et touristique par un comblement des dents creuses.

Bourg de Tonnégrande

Accusant un faible niveau d'équipements, le bourg de Tonnégrande est un pôle secondaire qui ne peut fonctionner de manière autonome. Il est en effet marqué par l'absence de commerces et services de proximité, et ne compte que des équipements de première nécessité: église, dispensaire, centre d'initiation aux activités de pleine nature, appontement, école.

Le bourg dispose néanmoins d'un habitat de type traditionnel bien préservé et d'espaces de vie de qualité en bordure de la rivière Tonnégrande, en lien direct avec la micro-centralité de l'église. Le lieu peine néanmoins à assoir son potentiel touristique.

BOURG DE ROURA

Classés en 1982 sur l'inventaire des sites inscrits, les 4ha du bourg de Roura présentent un ensemble de constructions de grande valeur surplombant le fleuve Oyak d'une vingtaine de mètres. Son église constitue d'ailleurs l'un des plus anciens édifices religieux de Guyane (1933).

Au XVIII^e siècle, le bourg se structure sur l'avancée d'un plateau offrant un panorama remarquable et regroupant plusieurs équipements publics. Il ne connaît pratiquement pas d'évolution jusqu'en 1970. En 1991, la construction du pont sur le Mahury a pour effet de déstructurer la centralité historique, le dégrad historique devenant un accès secondaire.

On dénote en outre l'absence d'espace public fédérateur dans le bourg de Roura. A l'instar de Montsinéry-Tonnégrande, la commune veut aujourd'hui renforcer le caractère urbain du centre-bourg pour en faire un véritable centre-ville.

Forte de l'ambition communale de devenir une ville leader en matière d'écotourisme (découverte et loisirs sportifs/nautiques), et de "tourisme patrimonial" (diversification de l'offre culturelle), l'office du tourisme a récemment proposé de requalifier le centre historique avec la création de rues piétonnes et l'aménagement des deux places encadrant l'église et offrant un panorama exceptionnel. Un travail de valorisation des nombreuses dents creuses et des bâtiments anciens dégradés que compte le bourg, permettant d'offrir un accueil touristique plus "typique", couplé à la création d'aires de parking, sont autant d'étapes nécessaires à la recréation d'une centralité fédératrice.

La trame orthogonale perpendiculaire aux fleuves et l'architecture créole des maisons confèrent un charme particulier et pittoresque à ces trois bourgs. Développés grâce à leur interface fluviale, leur désaffection a commencé avec l'arrivée de la route. Leur revalorisation, étroitement liée à la mise en exergue du lien fluvial, s'impose pour les deux communes comme la condition essentielle de la re-création d'une centralité fédératrice et identitaire forte.

Visite de sites/Thématique 6:
Trames vertes et bleues
Site visité: Crique Montabo- Cayenne



LE PROJET DE BHNS

Consciente des enjeux environnementaux, dont la prise en compte apparait essentielle à la qualité de vie, la CACL projette la création d'un Bus à Haut Niveau de Service maillant les centralités futures ou existantes de Cayenne et Rémire-Montjoly. A terme, il devrait être étendu aux principales zones habitées de l'agglomération. Profitant du reprofilage des voies, elle prévoit la création de voies piétonnes et cycles, encourageant les déplacements alternatifs à l'automobile sur des voies aujourd'hui extrêmement routières. Selon les séquences, les axes projetés accompagnent des trames vertes et bleues existantes.

LA CRIQUE MONTABO

C'est en partie le cas le long de la crique Montabo, au centre de "l'oeil de Cayenne", formé par les routes de Baduel et Montabo. Cette dernière recueille les eaux des banlieues Est et permet leur écoulement depuis la Montagne du Tigre jusqu'à l'Anse Châton, point de tangence entre ville et océan. Réseau hydrographique majeur, son bassin versant représente le tiers de la superficie communale. La crique, traversant un fragment végétal en coeur de zone, rend la zone partiellement inondable et partiellement préservée de l'urbanisation.



route de Baduel: un profil très routier



Vue sur la Colline Montabo depuis la Cité Chatenay



Passerelle de la crique Montabo au niveau de la Cité Chatenay



Cité Chatenay



Crique Montabo



parcours de santé: ZAC Hibiscus- F. Dantart



Equipements sportifs existants autour de la crique

L'OEIL DE CAYENNE

Le projet de BHNS et la densité des zones traversées, posent la question de la valorisation de cette zone humide. La crique constitue ainsi à la fois un exutoire à préserver, mais aussi un site offrant des potentialités en matière de traversée du territoire pour relier les zones d'habitat et les équipements existants (équipements scolaires, universitaires...).

Pour assurer la cohérence urbaine du secteur, le projet prévoit, en plus de penser le lien transversal le long de la voie, de relier les nombreuses cités (Chatenay, Goyaviers, Coulée d'Or, collège Zéphyr....) à cette dernière par des cheminements doux.

LA CRIQUE COMME SUPPORT D'ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

Si l'aménagement offrira une alternative aux déplacements sur la RD1 et la RD3, voies présentant des profils extrêmement routiers et accidentogènes. il semble néanmoins négliger l'opportunité de création d'espaces de loisirs permettant de mettre en valeur cet espace naturel urbain.

Or, ces derniers offriraient la possibilité de créer une continuité entre des cités, et permettraient en outre d'assurer l'attractivité de la zone, par la création d'une véritable respiration urbaine en coeur urbanisé.

Or le projet prévoit de ponctuer le parcours du TCSP par des parcs dans d'autres quartiers (Tigres-Maringouins, Ames Claire, Palika, Arc-en-Ciel...).

Pensée comme support d'équipements et de loisirs, la crique offre l'occasion de créer un vaste chapelet d'espaces publics, offrant des séquences plus ou moins urbaines depuis le Canal Laussat jusqu'aux arrêts du BHNS, en passant par des zones littorales (anse châton) et de nouvelles centralités (Palika, ZAC Hibiscus...).



Bâtiment de la Cité Castor



Parc de la Crique Morthium-Mabouy



Collège Gérard Holder



Visite de sites/Thématique 7: Un risque pluriforme

Site visité: Crique Morthium- Matoury

Assurer l'écoulement et le stockage des eaux ainsi que la préservation des zones humides est une préoccupation centrale pour prévenir et atténuer les inondations. Cette compétence, appartenant désormais à la CACL, regroupe plusieurs enjeux: la gestion des canaux (végétation, sédiments...), la programmation et la gestion des ouvrages hydrauliques (buses, écluses, canaux), les déchets, ou encore l'influence de la mer. Elle appelle une réflexion sur la multi-fonctionnalité de ces ouvrages, à l'instar de ce qui est initié depuis peu avec les bassins de rétention en eau. Consciente de cet enjeu, la CACL a récemment lancé les études pour la mise en place d'un nouveau Schéma Directeur des Eaux Pluviales.

ENTRETIEN DES CRIQUES ET CANAUX

L'entretien des criques et canaux apparaît comme une priorité, aujourd'hui freiné par son caractère onéreux devenant le "principal obstacle à faire de l'eau une ressource pour l'aménagement". Globalement, un entretien régulier, rendu indispensable par la faible altimétrie et la proximité de la mer, est assuré sur les communes de Cayenne et Rémire-Montjoly. Il devient plus ponctuel à Matoury et Macouria et quasi-inexistant à Montsinéry-Tonnégrande.

La CACL agit donc selon une politique de l'urgence, visant à résorber les inondations fréquentes sur 1 à 2 ans par un reprofilage et un curage ponctuels des canaux. Par exemple, la Crique Fouillée n'avait pas été entretenue depuis 20 ans, ce qui engendrait de graves inondations, notamment sur le

secteur de Cogneau-Lamirande. Dans les espaces urbains, le redimensionnement des canaux permet d'envisager de limiter la cadence du curage.

Si la question du retour à la navigabilité des canaux, notamment de la crique Fouillée, revient dans les débats de manière récurrente, sa mise en oeuvre apparaît complexe puisque nécessitant un curage annuel extrêmement onéreux.

La CACL pense en outre à une indispensable limitation de la croissance de la végétation, pour la circulation des eaux mais aussi pour assurer une visibilité des canaux en évitant la végétation touffue.

En outre, une étude est actuellement menée sur la valorisation des boues issues du curage. Dans les secteurs non urbains, elles sont souvent réutilisées sur les berges, offrant le profil d'une double piste en terre favorable au passage des engins d'entretien des canaux. En revanche, la valorisation des boues issues du curage de canaux plus urbains est plus délicate, celles-ci étant largement polluées par les rejets d'eaux usées.

OUVRAGES D'ART

Un autre élément réside dans le sous-dimensionnement de certains ouvrages d'art (ponts, buses). Certains canaux collecteurs et buses sont ainsi concernés, à l'instar du canal collecteur de la cité Zéphyr dans le premier cas, ou de la crique Morthium dans le second.

Le phénomène de stagnation des eaux de la crique Morthium est largement perceptible au niveau du parcours de santé

situé en centre bourg. En effet, les buses sous-dimensionnées au niveau du giratoire de Copaya ont entraîné la création d'un marais en bordure de cette zone de loisirs particulièrement appréciée de la population. Les mêmes problématiques se posent sur la Crique Anguille, au niveau du nouveau quartier éponyme à Matoury.

Sur d'autres secteurs, à l'instar du canal Laussat, c'est le fonctionnement de l'écluse qui pose problème, nécessitant la mise en place de pompes pour parer aux épisodes de pluies.

DYNAMIQUE LITTORALE

Face aux mouvements d'érosion/accrétion du littoral, conjugués aux fortes marées, de nombreux ouvrages de protection ont été installés pour assurer la pérennité des constructions. Le cas de Rémire-Montjoly, où une partie des habitations a été construite à proximité immédiate de la plage, est assez illustratif. Des enrochements y protègent les constructions sur la plage de Montjoly, du restaurant l'Oasis jusqu'à Montravel, entraînant bien souvent une modification de la dynamique sédimentaire naturelle du site et le renforcement des processus érosifs. En effet, ils intensifient la force de la houle, rendant par là difficile l'arrivée d'une plage, voire en provoquant la disparition progressive à certains endroits (Anse de Bourda). Ce phénomène questionne ainsi la pérennité du modèle économique associé à la plage (habitations, commerces, valorisation touristique).

Des réflexions sont en cours sur l'opportunité d'un retrait des constructions visant à redonner au littoral son caractère

sauvage, celui-ci pouvant être doublé d'un ré-ensablement, à l'instar des "stabi-plages" (devant l'Oasis). Enfin, la potentielle réhabilitation des ouvrages de défense pose la question de la prise en compte de la hausse du niveau de la mer en lien avec le phénomène mondial de changement climatique.

DES BASSINS DE RÉTENTION INSÉRÉS AU TISSU URBAIN

Jusqu'à récemment, les bassins de rétention en eau étaient peu envisageables, puisque associés au développement de moustiques. Les études menées dans le cadre du dimensionnement du bassin de la ZAC Hibiscus ont cependant initié une nouvelle dynamique, permettant de penser ce type d'ouvrage comme élément paysager structurant du quartier. La problématique de la sécurité réapparaît aussi de manière récurrente, expliquant le nombre important de bassins grillagés, au regard des enjeux récréatifs de ce type d'ouvrage.

LES FINANCEMENTS

Il apparaît aujourd'hui complexe mais indispensable de pousser les aménageurs à financer des ouvrages nécessitant un investissement plus important pour un entretien moindre, ces derniers les retrocédant par la suite.



Quartier Crique Anguille- Matoury



Rejet du collecteur- Anse Hôpital



Bassin en eau de Balata Nord- Matoury



Rejet du collecteur- Anse Hôpital



Parc de la Crique Morthium- Matoury



Pri-pri en partie haute de la crique Morthium



Visite de sites/Thématique 8: Les zones humides protégées

Sites visités: Pointe Liberté- Macouria

La Levée/Polders Vidal- Matoury



Ponctuant le territoire de la CACL, les zones humides présentent, au-delà de leur rôle de tampon vis-à-vis des inondations, un réel intérêt en termes de biodiversité. En effet, elles concentrent une faune et une flore uniques, avec un certain nombre d'espèces rares ou patrimoniales. Mêlant forêt marécageuses et mangroves, elles revêtent une importance capitale en termes de continuité écologique, et pour certaines font partie de l'inventaire des ZNIEFF. Sur l'île de Cayenne, les marais Leblond et Vidal verrouillant la crique Fouillée assurent ainsi une continuité entre la rivière Cayenne et le fleuve Mahury, ainsi qu'entre le Mont Mahury et le Mont Grand Matoury.

Capables de stocker et transformer une grande quantité de carbone, les mangroves jouent un rôle fondamental, notamment à proximité des zones urbanisées.

Relativement protégées des mouvements marins, leur défense apparaît donc indispensable à l'équilibre naturel et à l'atténuation de l'empreinte humaine.

Si elles ont historiquement fait l'objet d'occupations humaines, depuis l'agriculture aux maisons dans les arbres de l'ancien peuple amérindien des Mayé, elles constituent aujourd'hui des enclaves peu accessibles au sein du territoire. Face à leur richesse, un travail de valorisation raisonnée a permis de faire de certaines d'entre elles de réels outils éducatifs. L'aménagement des salines de Rémire-Montjoly par le Conservatoire du Littoral constitue un exemple en la matière: il invite à pénétrer au cœur d'un paysage exceptionnel, maillé par une série de passerelles et rendu lisible par des panneaux explicatifs.

POINTE LIBERTÉ

Ce type d'aménagement est aujourd'hui également envisagé

par le conservatoire du Littoral au niveau de la Pointe Liberté à Macouria. Bénéficiant d'une richesse biologique appuyée sur des plages estuarienne et océanique, elle mêle végétation rampante, mangrove ancienne, et savanes inondées derrière un cordon dunaire. Côté rivière, la plage subit un déplacement continu, à la manière d'un banc de sable. Côté océan, le trait de côte évolue constamment, et la plage est largement réduite voire totalement submergée par endroits.

En 1950, la Pointe Liberté est un lieu populaire de détente et de loisirs dominicains. Au cours des années 1960/1980, plusieurs cheniers sont exploités pour leur sable. La cessation de cette activité fait place à des zones inondables abritant, selon les cas, de la mangrove ou une végétation littorale hydrophyte. En 2016, le site est en partie acquis par le Conservatoire du Littoral (10,23 ha).

Aujourd'hui, le site de la Pointe Liberté est fréquenté librement et de manière exponentielle, de par le rapprochement des zones d'habitation et un intérêt croissant pour les loisirs de plein air (promenade, nombreuses mises à l'eau d'embarcations, pêche, chasse ponctuelle, etc.). L'absence d'équipements freine néanmoins la découverte du milieu. Le projet du Conservatoire vise à en faire à la fois un véritable poumon vert et un espace pédagogique d'observation de la faune et de la flore du littoral.

MARAIS LEBLOND

Le marais Leblond, irrigué par la crique Fouillée et situé à proximité immédiate de zones d'habitation, accueille des espèces devenues rares aux abords des agglomérations (caïman à lunettes, cerf des palétuviers, espèces rares de chauve-souris...). Néanmoins, cette protection est questionnée par l'implantation

envisagée du projet Prométhée, dans la continuité du Port Larivot. Historiquement, elle constituait un lieu de promenade et de pêche pour les populations alentour. Il apparaît intéressant de repenser son accessibilité. L'encadrement des pratiques de chasse et la prévention des installations informelles s'imposent néanmoins comme des préalables à toute réflexion.

Dans le cas de la zone du Petit Cayenne, renfermant quantité de vestiges archéologiques, de tels aménagements pourraient être envisagés, bien que l'accessibilité du lieu ne puisse se faire que par la voie fluviale.

LES POLDERS

A l'est de l'île de Cayenne, les polders Marianne et Vidal, situés au cœur de vastes zones humides, constituent de précieux témoignages de l'époque coloniale. Cette technique de polderisation permet de gagner des terres agricoles sur des zones hautement inondables. La surface à aménager est alors entourée de digues équipées de pompes permettant de capter l'eau, après destruction totale ou partielle de la forêt primaire.

Polders de Vidal

Les Polders de Vidal, situés entre la Crique Fouillée et le Canal Beauregard, sont aménagés à partir de 1764. De 20ha, ils s'étendent rapidement à 70ha, accueillant des cultures de cannes à sucre. Divers bâtiments, notamment l'habitation Vidal Montdélise, sont alors construits, permettant la mise en valeur d'une production d'abord basée sur l'asservissement de plus de 300 esclaves. Par la suite, les cultures se diversifient, avant que le site accueille une école d'agriculture pour devenir propriété de

l'Etat dans les années 1950.

La mise en valeur de la dimension pédagogique, touristique et culturelle du site appelle donc la mise en place d'aménagements adaptés. Or, le manque d'entretien des itinéraires de promenade et de randonnée existants (PDIPR) a entraîné l'interdiction de l'accès au site. Suite à un diagnostic effectué en 2012, la CTG a engagé des travaux de réhabilitation des 3,5km d'itinéraires de randonnée, couplés à la création d'un parcours orientation et à l'installation de panneaux d'information. Elle porte aujourd'hui un projet de prolongation de l'itinéraire actuel jusqu'à la crique Fouillée et la construction d'une tour d'observation offrant une vue d'ensemble sur le site et révélant les éléments paysagers du Mahury, du fleuve et de la mangrove. Ce projet implique la remise en état des canaux Beauregard et Fouillée, en aménageant des sentiers de découverte intéressants, pouvant potentiellement déboucher sur le Fort Trio, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques. Aujourd'hui envahi par une végétation ayant déchaussé, déformé et désorganisé l'ouvrage, ce dernier faisait partie de l'ensemble de batteries, avec notamment le Fort Diamant, défendant l'accès au fleuve aux puissances coloniales hostiles. Cette richesse pose la question de sa valorisation.

Polders Marianne

Situés à l'est du Mahury et faisant partie intégrante de la ZNIEFF de la Plaine de Kaw, les polders Marianne constituent eux aussi un patrimoine méconnu. Haut lieu de maronnage, ils habitaient un tiers de la production de canne à sucre et accueillait l'élite des colons. Pensé comme un nouveau quartier bénéficiant de la proximité de Cayenne, il a vu la construction d'une douzaine d'habitations, majoritairement de villégiature, en bordure du Canal Torcy. Creusé par les esclaves, ce dernier devait initialement relier, sur près de 200km, les marais de Kaw puis le fleuve Oyapok, et apporter la prospérité à la colonie. Le mauvais entretien des digues et l'altération d'un modèle économique basé sur un esclavage mortifère amène néanmoins à



son abandon et à son comblement rapide en 1880, bien avant d'atteindre les marais de Kaw. Les établissements ferment les uns après les autres. Il reste aujourd'hui des témoignages intéressants de cette époque, avec quelques cheminées d'usine s'élevant au-dessus des palétuviers, des monceaux de ruines de l'église de Torcy bâtie pour évangéliser les esclaves. L'histoire du canal Torcy apparaît comme un condensé de l'histoire de la colonisation en Guyane: échec économique de quelques uns et souffrance humaine pour le plus grand nombre.

Dans ces deux cas, un compromis doit être trouvé entre préservation de sites de champ d'expansion des crues offrant une forte biodiversité et valorisation agricole raisonnée, à l'exemple des réflexions en cours sur les polders Marianne.

A la croisée des chemins entre la muséification du patrimoine archéologique, préservation de la nature, des paysages et valorisation des pratiques agricoles anciennes, ces zones humides appellent un urbanisme "épiphyte" en faisant un atout pour le territoire.



Plage de la Pointe Liberté

Vestiges du canal Torcy

Dr. Rond-Point Leblond

Habitation Vidal

Salines de Rémire-Montjoly

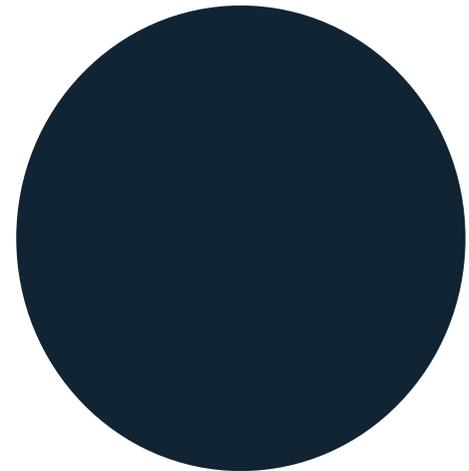
Zone humide de la Pointe Liberté

Cheminée d'une habitation - Polders Marianne





Premières approches citoyennes





Les "coups de sonde"

Pour ce premier atelier, il ne s'agissait pas de lancer une concertation grand public mais plutôt de s'appuyer sur quelques personnalités locales pour recueillir un avis extérieur sur leur perception du lien eau et aménagements. Cela a permis de révéler la diversité des opinions mais aussi des points de convergences.

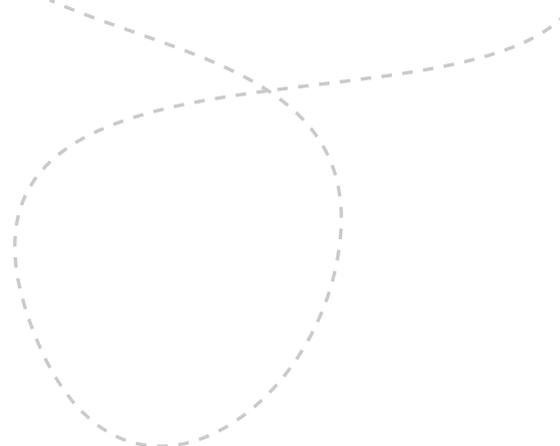
Lorsque des acteurs variés énoncent ou dénoncent avec des mots différents un problème ou un besoin, il est possible de dégager des enjeux qui pourront ensuite être partagés avec les institutionnels.

L'objectif étant de donner la parole au terrain pour alimenter le débat.

Quatre types de personnalités ont été interrogés : « Le pêcheur plaisancier », « Le défenseur des droits de la pêche », « Le rameur éducateur », « L'historien prospectiviste ».

Outre ces personnalités, les rencontres imprévues ont fait parler les lieux de manière plus spontanée encore.

Ces entretiens ont permis d'exprimer un certain nombre de demandes explicites ou latentes.



Les demandes explicites servent souvent des intérêts particuliers mais sont susceptibles de s'inscrire dans des projets plus complexes (débarcadère ...)

Les demandes latentes représentent les véritables défis à relever dans le cadre d'un projet. Elles sont actuellement au nombre de 3 identifiées : le soutien à l'économie maritime, la structuration d'un écotourisme, la redécouverte de savoir-faire anciens pour les adapter au monde contemporain (entretien des berges, architecture ...).

Le curage et l'entretien des criques est ressorti dans tous les entretiens, soit :

- du côté fonctionnel, question de survie écologique du territoire, gestion du risque ;
- du côté sociologique, faisant peser une menace sur le cadre de vie, le développement et l'urbanisme.

Le réseau hydrographique fait particulièrement rêver à de multiples usages potentiels dans l'imaginaire collectif, d'autant plus qu'il est souvent méconnu et difficile d'accès.



« On dit que c'est l'enfer vert, mais pas du tout... Le problème c'est que l'offre touristique ne suit pas. »

“ En Guyane, y'a tous les poissons du monde. ”

« Il n'y a plus de transition entre criques et rivières qui amenaient à la mer ».

« La montagne du Mahury, c'est un lieu de mémoire, un lieu de nature et en même temps le château d'eau de la ville. »

« Les ports ?... Y'a pas de port en Guyane... Il n'y a que des quais de débarquement. »

Ce qui manque sur l'île de Cayenne, c'est un outil d'éducation à l'environnement en pleine nature, type classe verte.

« Depuis Cayenne on allait à la messe à Roura en pirogue par la Crique Fouillée. »

“La Guyane est une vraie terre des possibles, mais on ne voit rien venir.”

“ Je ne sais pas qui est le premier qui a dit que l'on tourne le dos à la mer et que l'on aime pas l'eau ... c'est pas vrai ! »

“Les ponts deviennent des barrières qui ne permettent plus à l'eau de pouvoir circuler.”

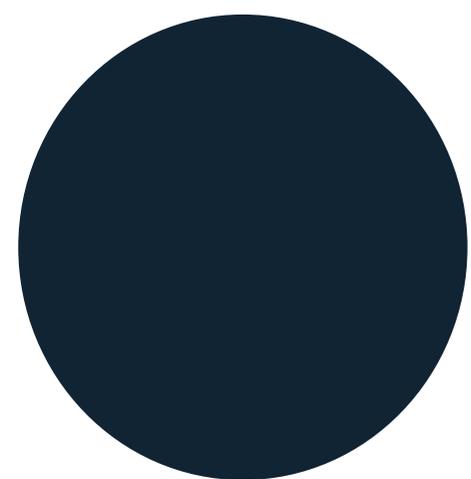
“ La Guyane une vraie terre des possibles » (mais on ne voit rien venir)







Le rapport d'étonnement







Les "6 promesses"

Criques, canaux et interface littorale

"Du réseau discontinu à la trame multifonctionnelle"

Economie et maritimité

"Des concurrences de bords de mer au système portuaire"

Eau et tourisme

"Des initiatives isolées à l'expérience amazonienne"

Vivre avec l'aléa

"De la défiance à la cohabitation"

Topographies et paysages

"Du relief comme décors aux réserves naturelles"

Société et savoirs

"L'eau sur le territoire, de la méconnaissance à la compréhension"

Les 6 thématiques débattues en séance: D'aujourd'hui à demain, les "promesses de l'eau" 27 avril- CACL

A la suite de la visite de sites, l'équipe pluridisciplinaire a pu constituer en une journée un "rapport d'étonnement". Si ces premières impressions n'ont pas de vocation d'exhaustivité, elles offrent une lecture transversale intégrant les changements d'échelle nécessaires dans la définition d'une stratégie de territoire. Présenté puis débattu en séance, ce rapport se propose de partager 6 lectures et axes d'orientations relatifs à la thématique « faire de l'eau une ressource pour l'aménagement ».

Ces thèmes reposent sur les différentes interventions des techniciens lors de la journée de visite, la lecture des documents stratégiques, la vision sensible et critique de

l'équipe et des entretiens techniques, des « coups de sonde » formels et informels auprès de figures du territoire, traduits sous la forme de *verbatim*s.

Les thématiques explorées ont soulevé de nombreuses réactions qui ont permis de nourrir la réflexion. S'il a été complexe de hiérarchiser les enjeux, la thématique "crique, canaux" a provoqué le plus de réactions. Il a en outre été souligné qu'à cette dernière, devait être ajoutée la question du littoral.

Enfin, la thématique "société et savoirs" s'est imposée comme étant transversale, indispensable à la mise en oeuvre des 5 autres promesses.



Criques, canaux et interface littorale

“Du réseau discontinu à la trame multifonctionnelle”

DES FONCTIONS ÉVOLUTIVES

Le réseau de criques et canaux présente une importante capacité d'usages dont la fonction a évolué au fil du temps. Ainsi, l'état originel avec talweg permettait l'écoulement de l'eau pluviale vers le fleuve, éventuellement liée aux marées. Leur approfondissement et élargissement artificiels ont par la suite fait de ces talwegs des canaux navigables. Avec le développement du réseau routier, cette fonction navigation est peu à peu atténuée. Le réseau n'est plus alors entretenu qu'à minima, pour l'évacuation des eaux, créant par là une dynamique d'envasement qui achève de juguler les possibilités de navigation (crique Fouillée, rivière du tour de l'île...). A partir de là, le chemin de halage est reconquis par la nature, la ripisylve se développe, le réseau retrouvant par là son aspect originel de talweg. Néanmoins, le développement de l'urbanisation et les habitations spontanées augmentent le besoin et le volume des eaux (pluviales et usées) à évacuer, rendant l'entretien indispensable.

PENSER LA MULTIFONCTIONNÉLITÉ

Le réseau de criques et canaux appelle une large palette d'enjeux

primordiaux pour le territoire. C'est d'abord un espace tampon qui doit prévenir les risques d'inondation croissants avec l'expansion urbaine et l'imperméabilisation des surfaces. Le réseau est en outre un réservoir de biodiversité, présentant des paysages de qualité, dont la préservation doit permettre d'anticiper les risques liés au changement climatique. Enfin, c'est un potentiel support pour les déplacements alternatifs, offrant un potentiel de voies douces le long des berges ainsi que de navigation, permettant la désaturation du réseau routier, en décuplant les combinaisons.

Un reprofilage en travers du cours d'eau, dans toute sa largeur, garantirait la navigabilité du lit mineur, le développement d'une risberme accueillant une faune et une flore vernaculaire, ainsi que d'un lit majeur d'une largeur variant selon les besoins de stockage d'eau excédentaire et les disponibilités foncières.

Le prolongement amont du cours d'eau à travers un chevelu venant desservir et drainer les aménagements nouveaux, permettrait en outre d'assurer les fonctions de transport, de bio-

diversité et de prévention des inondations.

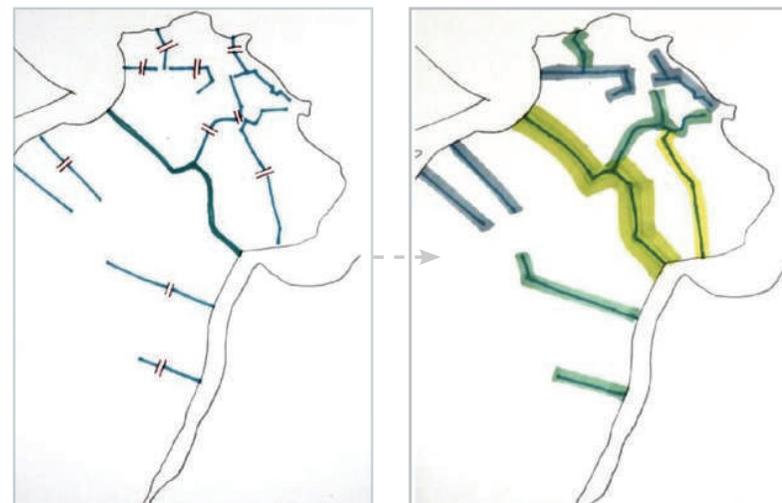
La multifonctionnalité offre la possibilité de mutualiser les moyens d'entretien et d'aménagement (déplacements, assainissement, développement touristique, biodiversité, urbanisme), aidant par là le renforcement de chaque pôle.

LA FIGURE DES ANNEAUX

La reconquête du réseau des criques et canaux combinée avec les autres itinéraires de mobilités douces met en exergue une double figure d'anneau:

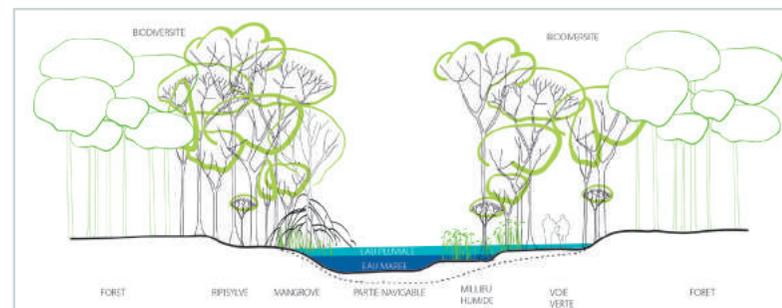
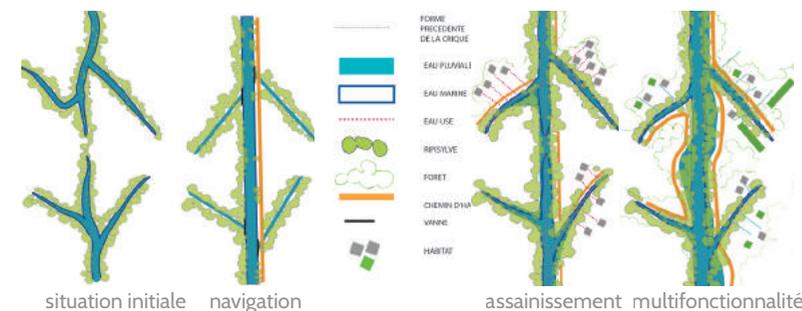
- L'anneau vert s'inscrit dans la continuité du sentier du littoral puis s'appuie sur la crique fouillée afin de proposer une boucle continue de mobilités douces.

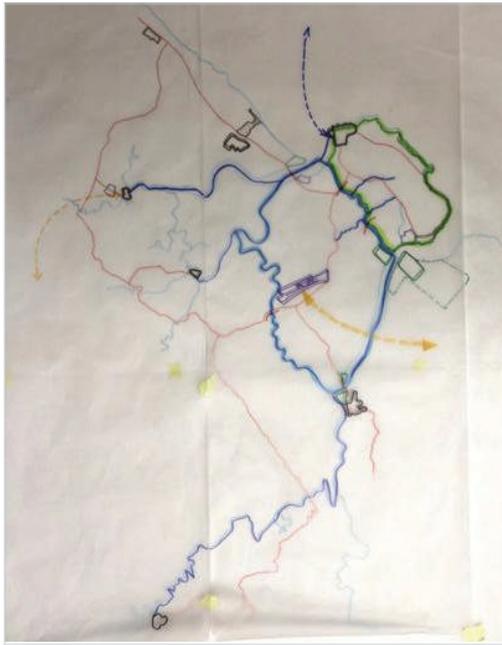
- Sur un périmètre allant de la crique Fouillée à la rivière du tour de l'île, se dessine un anneau bleu qui pourrait être un support de flux et de connexion de projets et de grands équipements (l'aéroport). A une échelle plus fine, l'interconnection de certaines criques entre elles permet d'envisager un réseau de distribution intermodal croisant cycles, bateau, bus, auto, Bus à Haut Niveau de Services voire ce qui pourrait être un "Bateau à Haut Niveau de Service".



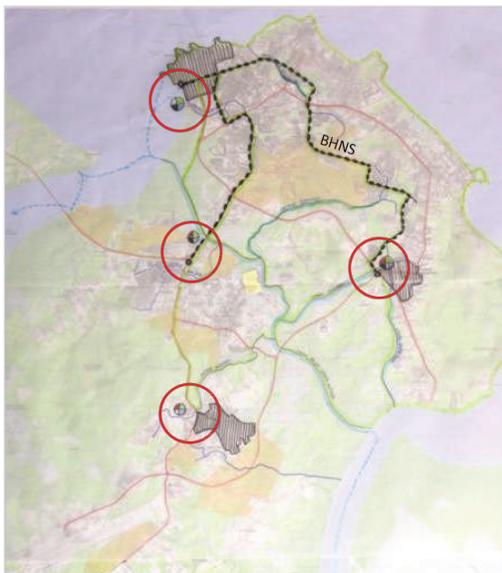
Calques d'études illustrant le passage théorique du réseau discontinu de criques

... à la trame multi-fonctionnelle





Calque d'étude mettant en exergue deux boucles de mobilité : l'anneau vert et l'anneau bleu



Réflexion sur les points d'inter-modalité entre les deux "traverses" (crique fouillée et Tour de l'île) et le BHNS. Quelle programmation envisager à ces noeuds ?

Le réseau constitue une réserve de biodiversité

- L'enjeu relatif à la biodiversité doit être associé à celui de l'eau.
- Sous l'intitulé "fleuves et rivières", il importe d'associer tous les abords, notamment les zones humides que l'on a tendance à négliger. Or ce sont des lieux où il y a vraiment intérêt à affecter des usages et une éducation à l'environnement. Lorsqu'il y a eu une modernisation des ZNIEFF, sur des espaces que l'on ne connaissait pas, on a pu constater, par exemple sur le marais Leblond qui n'avait jamais été expertisé, qu'il y avait une biodiversité d'une très grande richesse. Il ne manque plus qu'à l'ouvrir au public, comme ce qui a été fait aux Salines de Montjoly.
- Le projet "trames" piloté par le GEPOG et cofinancé par la CACL, la CTG et les fonds européens doit être associé à la démarche de l'atelier

La capacité de gestion, un préalable à l'aménagement

- Le principal obstacle pour faire de l'eau une ressource pour l'aménagement c'est la question de l'entretien. Même sur la ZAC hibiscus il y a un plan d'eau mais le reste a été busé. Il faut vraiment conserver des préoccupations opérationnelles en tête.
- Dans le cadre du transfert en cours des compétences GEMAPI à la CACL, l'objectif est aujourd'hui de se concentrer sur les criques et canaux responsables de débordements fréquents. On ne se concentre pas sur les inondations avec de longues durées de retour. Ces inondations sont donc liées à des défauts de curage de canaux et des ouvrages hydrauliques ponctuellement sous dimensionnés. La multiplicité des usages au niveau des canaux apporterait un plus pour la problématique hydraulique/pluviale.
- Ce que je retiens de la crique Morthium c'est toute la problématique des ponts qui correspondent aujourd'hui à des barrières qui ne permettent plus à l'eau de pouvoir circuler.
- Le lit majeur doit retrouver son utilité première, il ne remplit plus aujourd'hui plus son rôle. C'est également le préserver de problèmes de comblement illégaux ou légaux comme le projet Prométhée qui revient à déplacer la problématique inondation

ailleurs. Le meilleur scénario est la valorisation en trouvant un équilibre entre fonctionnement hydrologique, accueil, agriculture à proximité des marchés de consommation, biodiversité.

- Au-delà du curage il faudra penser à abaisser le niveau du fond du canal pour permettre à toutes les criques qui sortent de Matoury et Remire Montjoly de s'écouler par la crique fouillée. Il faudra aussi peut être contrôler l'entrée des eaux par des ouvrages aux exutoires, etc. »
- La problématique du coût de revalorisation des criques n'est pas forcément liée à l'aménagement mais plutôt à l'envasement puisqu'il faut intégrer les filières de récupération et d'élimination des boues. Le coût d'extraction des boues représente déjà un tiers du montant du projet. Comme il y aura nécessairement à nouveau envasement, ce sont des coûts qui vont devoir être programmés dans le temps.
- On ne peut pas penser à la valorisation des boues puisqu'on fait face à une problématique de sédiments potentiellement pollués, sur la crique fouillée, mais surtout sur des canaux plus urbains.
- On a un problème encore plus important sur le coût de dépollution, puisqu'il n'existe pas d'unité de traitement de ces sédiments pollués en Guyane. La solution utilisée hors des zones urbaines consiste à mettre les sédiments sur la berge pour accomplir par la suite une valorisation écologique par plantage d'arbres.

Une faible transversalité dans la pensée de l'aménagement

- Nous avons été étonnés lorsque nous sommes allés sur la crique Montabo pour voir où allait passer le BHNS, de constater que l'infrastructure avait été pensée indépendamment de l'évolution même de la crique. Alors que tout l'enjeu serait de trouver une bonne corrélation entre espace naturel et mobilité de haut niveau. Nous n'avons pas assez d'éléments pour considérer que l'on pouvait faire exemplarité sur une manière de revaloriser une crique dans le cadre d'un aménagement d'infrastructures.

Economie et maritimité

“Des concurrences de bords de mer au système portuaire”

UN MANQUE DE HIERARCHISATION PORTUAIRE

Le système portuaire regorge de possibilités mais souffre d'une absence de hiérarchie, de système de chaîne logistique. Ce sujet est ressorti très rapidement dans les débats car il ouvre à l'international, au développement économique lié au commerce, à la pêche, à la plaisance, au tourisme. Il conjugue des sujets de positionnement économique, touristique, de marketing, de visibilité... et participe d'un ensemble tout à fait déterminant.

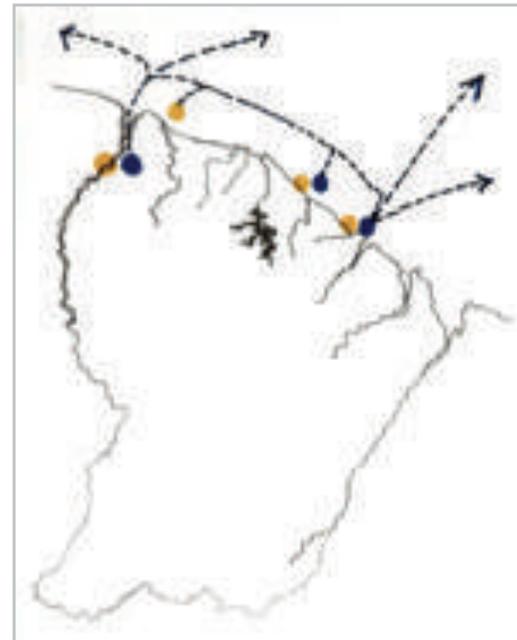
Plusieurs projets de marinas, de sites de mise à l'eau ont été évoqués sans que l'on connaisse vraiment leur localisation, leur état d'avancement, leur coordination.

VERS UNE MISE EN RÉSEAU DU SYSTÈME PORTUAIRE

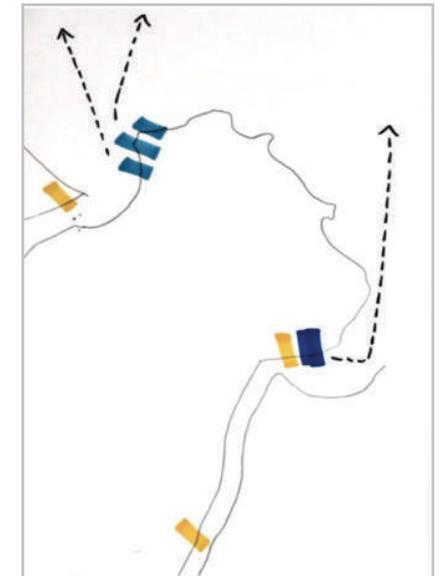
En l'absence de vision claire, il s'agit de mettre en perspective un vrai système portuaire au sein duquel les dégrands, dispositifs de mise à l'eau, seraient coordonnés avec celui des ports. Si l'on réunit tous les débarcadères, il est possible de structurer un port de bonne échelle. Mettre en réseau les lieux de mise à l'eau, de stockage ou de déchargement, c'est remettre un système portuaire original à l'échelle de son territoire. D'où l'enjeu fondamental de retrouver la fonction du cabotage sur la crique fouillée, lien historique entre la rivière Mahury et la rivière Cayenne, aujourd'hui non navigable car non entretenue... Cette ambition ne peut s'envisager qu'à l'échelle de la Guyane, à l'échelle régionale.

Un signal de changement peut être perçu dans le passage de la gestion du Port du Larivot à la CACL.

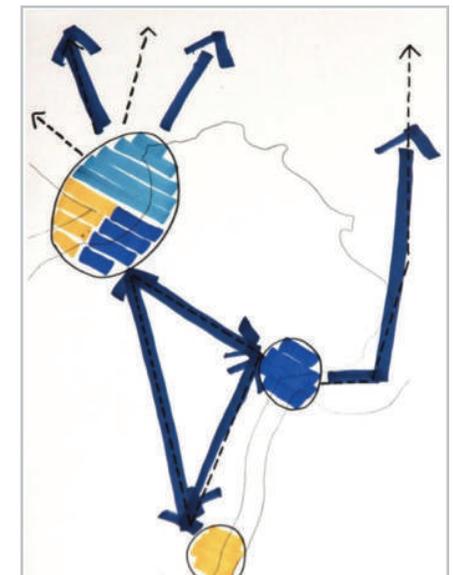
● Lors de l'Atelier, cette thématique n'a pas provoqué de réaction de la part des participants.



... au niveau régional

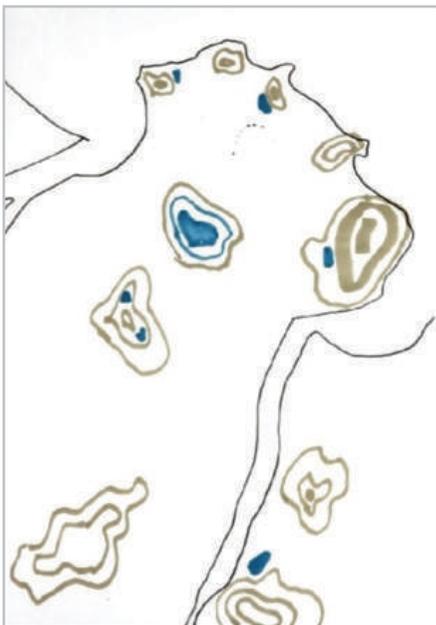


Calques d'études illustrant le passage théorique des concurrences de bord de mer...

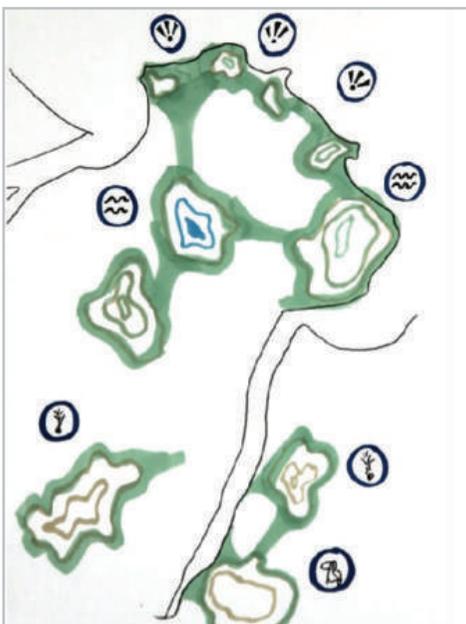


... au système portuaire unifié.





Calques d'études illustrant le passage du relief comme décor...



... aux réserves naturelles urbaines spécialisées.

Topographies et paysages

“Du relief comme décors aux réserves naturelles”

LES ILETS DE VERDURE, ARRIÈRE-PLAN DU QUOTIDIEN

Le terme de topographie se réfère aux nombreux reliefs de l'île de Cayenne, qui constituent un véritable arrière-plan du quotidien. Ces émergences, véritables îlots de verdure, sont ainsi visibles en tout point de la ville basse, constituant par là des repères paysagers. Réserves de biodiversité, parfois château d'eau naturels, ils présentent un potentiel de parcs urbains, d'îlots de verdure ponctuant un tissu urbain ayant tendance à s'étendre et se densifier. Historiquement, ces reliefs faisaient l'objet d'usages sociaux récurrents souvent disparus. La volonté de réappropriation de ces derniers transparait aussi bien dans le mouvement de patrimonialisation engagé par les communes que dans les appropriations spontanées: les monts deviennent des sites de visite et d'occupations variées. C'est le cas du Mont Mahury avec le lac Rorata (Rémire-Montjoly), qui accueille ponctuellement un club de canoé.

VERS UN BIEN COMMUN

Ouvrant des vues sur la mer, la forêt et les fleuves, ces territoires d'exception sont directement menacés par une pression foncière "ascendante" et méritent d'être protégés, non pas de manière isolée, mais comme un bien commun qui assoit la structure paysagère de l'espace habité tout en constituant sa réserve naturelle. L'envie d'avoir des plans d'eau claire de proximité est également formulée, comme le montre l'exemple du plan d'eau de la carrière des Maringouins qui, 30 ans avant sa fin d'activité, attire les nageurs malgré l'interdiction. Ces diverses initiatives pourraient former, à terme, un grand réseau de réserves naturelles urbaines qui viendrait en appui du cadre de vie de l'agglomération Cayennaise. Avec la réserve naturelle du grand mont Matoury, on peut imaginer relier progressivement les monts et les trous d'eau de proche en proche, par le littoral.

RÉACTIONS DES PARTICIPANTS

- *Il est important d'ajouter tout le continent amazonien boisé et les îlots. Si on le masque, on ne comprend pas que la forêt s'archipélise. La ville aussi s'archipélise, et à un moment elle ne pénètre plus dans la forêt. Deux gradients qui s'archipélisent, et l'eau est le lien dans cette mosaïque mais c'est un ciment fluide.*



Vivre avec l'aléa "De la défiance à la cohabitation"

RÉACTIONS DES PARTICIPANTS

La prolifération des nuisibles

- Ces plans d'eau-là semblent, dans le cas d'hibiscus en tout cas, attirer une fréquentation populaire. Mais je voudrais savoir si l'on arrive (...) à maîtriser la prolifération de moustiques. Nous savons en effet que bien souvent les espaces ont été drainés à cause de cette problématique et on avait tendance à assécher les zones humides pour éviter la prolifération. Arrive-t-on aujourd'hui à maîtriser cet impact de l'humidité sur la prolifération des moustiques ?
- Au stade du Dossier Loi sur l'Eau, il y avait effectivement beaucoup de craintes (...). Les moustiques AEDES, vecteurs de maladies comme la dengue et le chikungunya, n'ont pas pour gîte larvaire ce type de bassin. En effet, le bassin de la ZAC correspond à un très grand plan d'eau permettant le développement d'une faune aquatique prédatrice de larves de moustiques. Donc les gîtes larvaires, ce sont bien les tout petits réservoirs d'eau que les gens peuvent avoir chez eux comme les gouttières, les pots de vase, etc. Mais ce grand type de bassin est même mieux au niveau de la problématique moustique que les fossés ou les bassins secs où on va avoir de l'herbe et des toutes petites flaques d'eau attirant des moustiques CULEX. Si ceux-ci ne sont pas forcément vecteurs de maladies, ils piquent fort et sont très désagréables.

L'érosion du littoral

- Pour revenir sur cette question de la défiance et de la cohabitation, je pense au littoral de Rémire Montjoly sur les questions d'érosion. C'est extrêmement compliqué. On a du mal à imaginer, quand on regarde la plage aujourd'hui, qu'il y a 10 ans, l'eau a emporté des maisons. Lorsque la population s'étonne que le bord de mer ne soit pas aménagé il y a toutes ces contraintes-là dont un citoyen lambda ne tient pas compte.

La superposition des risques

- A partir du moment où l'habitat s'adapte à l'aléa on supprime le risque, soit, mais ici on a parfois une superposition de risques dont certains à l'heure actuelle ne sont pas envisageables, notamment le réchauffement climatique. On n'a pas vraiment de recul sur les régimes de crue. Dans l'hexagone on a encore de la mémoire physique avec des plaques sur certains bâtiments, ce qui n'est pas le cas ici. Les études météo sont récentes.
- En termes de risque de submersion, on a des fois des concordances avec 300 mm sur 3 jours et un phénomène de coefficient de marée important.
- Troisième chose, on n'arrive pas à mesurer l'impact du réchauffement climatique. D'ores et déjà certains PLU le prennent en compte, je pense notamment à celui de Roura, mais force est de constater qu'on a une érosion littorale qui est bien plus importante qu'ailleurs dans le monde. Je voulais également préciser que, lorsque vous parliez des outils de prise en compte de ces aléas et du risque, notamment de PPRI, à Matoury nous nous retrouvons avec un projet de centrale thermique EDF qui est localisée à 90% dans une zone aléa fort. Des fois le spectre de l'utilité publique fait que le risque n'est pas pris en compte, alors que c'est une usine seuil SEVESO.

3 TYPES DE TEMPORALITÉS HYDRIQUES...

On distingue 3 types de temporalités hydriques:

- l'eau permanente des cours d'eau et océans, du sous-sol du territoire avec la nappe souterraine,
- l'eau semi-permanente (forêts humides, des pri-pris...) presque permanente même moins en mouvement et elle couvrant un territoire plus grand;
- l'eau éphémère en période de crue, de submersion marine ou de grande pluie.

... POTENTIELS SUPPORTS DU PROJET URBAIN

De nombreux quartiers sont situés à proximité d'espaces d'eau, potentiels supports de structuration d'un projet urbain. La ZAC Hibiscus constitue un exemple peu commun dans la manière d'habiter à proximité d'une eau présente, visible, permanente. Il propose en effet une réelle appropriation des espaces hydriques et des usages associés (promenade et agrès autour du plan d'eau...).

La zone de la Carrière des Maringouins pourrait ainsi, à terme, s'inscrire dans cette dynamique. Les Salines de Montjoly peuvent aussi intégrer des rapports différents à l'eau et au Littoral. Le bourg de

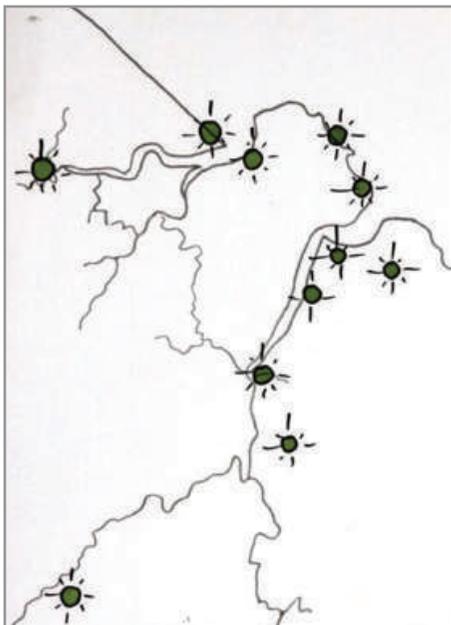
Montsinéry démontre également une déclinaison de l'urbain dans son rapport à la rivière

La réglementation va dans le sens d'une intégration de l'eau dans l'aménagement, la loi sur l'eau imposant des compensations, régulations d'eau. Les PPRI autorisent ou interdisent les constructions.

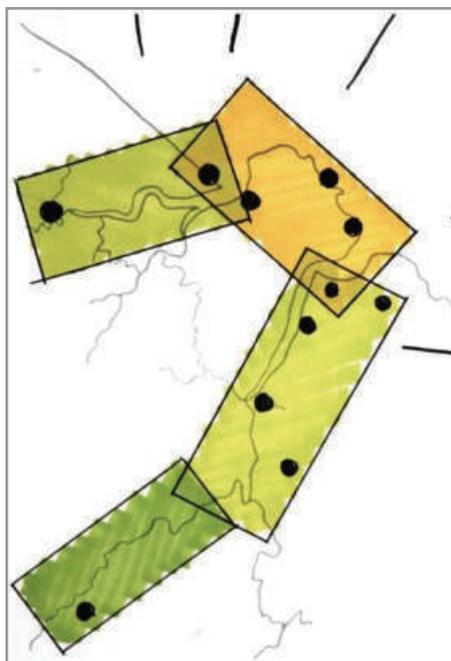
Sous certaines formes, l'architecture peut intégrer les contraintes de la réglementation. Il s'agit dès lors de faire de cette réglementation non uniquement une contrainte mais un élément de valorisation.

Autrefois, la morphologie de Cayenne intégrait ce risque. Les îlots relativement verts, limitant les ruissellements, permettaient de stocker la ressource avec des puits à l'intérieur de ces derniers. Progressivement, la ville s'est étanchéisée. Les tuyaux ont remplacé les rigoles mais restent sous-dimensionnés, voir colmatés, responsables de forts ruissellements.

L'approche doit être plus intégrée au tissu urbain et encouragée par le PLU. Ainsi, stockage et canaux d'eau peuvent être intégrés aux îlots et participer de l'aménagement, permettant de donner une valeur paysagère et sociale au système de rétention.



Calques d'études illustrant le passage théorique des initiatives isolées en terme d'offres touristiques



... à l'offre complète dite "d'expérience amazonienne"

RÉACTIONS DES PARTICIPANTS

La forêt comme ressource pour le développement

- *Le concept d'expérience amazonienne est intéressant. Nous sommes sur le littoral, très tournés vers l'eau aval mais il y a une eau amont, et la plus grosse partie du territoire a finalement une identité forestière amazonienne. Il faudrait généraliser cette expérience dans votre travail puisqu'on a du mal à remonter à l'amont dans la réflexion. Cette expérience ne doit pas se limiter au tourisme : ce ne doit pas être uniquement une expérience qu'on va vivre dans la forêt. Il faut aller au-delà avec l'idée que la forêt porte elle aussi une identité, puisque c'est le domaine du maskilili, qui fait peur. Elle est porteuse d'innovation, d'ingéniosité, puisqu'elle a trouvé toutes les solutions pour gérer la question de l'eau et de l'interface avec le relief. Il y a donc peut être un bio mimétisme à trouver dans le travail. Il y a peut-être un champ économique qui va au-delà du tourisme. La forêt occupe un rôle essentiel puisque Cayenne, qui est la plupart du temps une ville littorale, est aussi une ville de clairières: quand elle s'entoure de mangroves elle n'est plus océanique, elle redevient amazonienne. Il faut garder cette identité duale à l'esprit. On a une forêt porteuse de bois semi-précieux, d'espèces extrêmement rares...*

Une offre touristique à consolider pour les habitants

- *Le transfert de compétences tourisme est une manière de repenser le tourisme : on doit se demander quelle clientèle capter. Des personnes qui viennent de l'extérieur ou un tourisme domestique ? Il y a donc un enjeu autour de ce tourisme domestique. Si l'activité touristique est aussi forte en France hexagonale, c'est bien parce que des gens font du tourisme chez eux.*

Eau et tourisme

"Des initiatives isolées à l'expérience amazonienne"

UNE OFFRE TOURISTIQUE MANQUANT DE LISIBILITÉ

L'offre touristique apparaît peu structurée avec une accumulation d'initiatives isolées. En effet, de nombreux petits projets se développent mais l'offre globale manque de visibilité.

PROPOSER UNE OFFRE TOURISTIQUE BASÉE SUR LES PARTICULARITÉS DU TERRITOIRE

Considérant la thématique de l'eau comme ressource, le littoral, les fleuves et forêts comme produit de singularité, il importe de faire évoluer cette offre touristique en termes d'organisation, de visibilité, de communication et de marketing.

Il ne s'agit pas de concurrencer d'autres littoraux plus touristiques comme les Antilles, mais de faire de l'expérience amazonienne, une expérience fluviale de la densité, de la profondeur, de la vastitude.

Des projets d'éco-lodges émergent sur lesquels il y a un travail d'accompagnement à faire pour illustrer cette dimension expérientielle de l'accueil, de l'accessibilité, des confins.

Le système des criques reprenant les deux figures de l'anneau bleu et l'anneau vert offre la possibilité d'arriver par avion, de relier directement Roura ou Montsinéry en pirogue puis de poursuivre son itinéraire en hydravion.

L'hypothèse de développer des circuits de courts et moyens séjours reliant littoral, fleuves et forêt serait à examiner.



Société et savoirs

“L'eau sur le territoire, de la méconnaissance à la compréhension”

UN ENVIRONNEMENT HYDRIQUE SOUVENT PERÇU COMME HOSTILE

La dernière promesse concerne l'éducation pour la maîtrise de l'eau et la manière dont le projet urbain constitue une opportunité d'acculturation. L'environnement hydrique est souvent perçu comme hostile. Il y a quelques signes de changement qui montrent que l'on commence à maîtriser autrement la présence de l'eau visible en la sécurisant ce qui ouvre peut-être d'autres pistes sur la construction culturelle de ce rapport.

UN MANQUE DE MISE EN RÉCIT DES LIEUX

La question de la sensibilisation à l'environnement soulève la question du déficit de sites pédagogiques, mais plus encore d'une absence de mise en récit. A Fort Diamant par exemple, il est impossible de comprendre la raison d'être du site.

Ce thème d'actions interroge les enjeux de capitalisation et d'acquisition des savoirs, en analysant le retour d'expérience dans l'effectivité des réponses apportées. Cela concerne en premier lieu le sujet de la formation, et nous pourrions imaginer un pôle d'excellence de l'eau à l'échelle de la Guyane ou au-delà.

DEUX TERRITORIALITÉS DE DÉCOUVERTE

D'une manière plus générale, deux territorialités d'exploration / découverte / observation pourraient être retenus :

- la remontée des criques et canaux (de l'approche de l'expérience de la nature amazonienne),
- la montée des collines (motif de l'île en écologie naturelle, de l'expérience paysagère et panoramique du fonctionnement des deux fleuves...).

RÉACTIONS DES PARTICIPANTS

Un enjeu de coordination entre services pour croiser au mieux le potentiel de la ressource

- *Je me rends compte qu'un élément manque souvent dans le fonctionnement des différentes collectivités, c'est l'aspect communication de l'information. Il y a un problème de concordance dans les travaux menés d'une commune à l'autre. En effet si les travaux de curage sont menés de manière non coordonnée par les différentes communes il n'y aura pas le résultat escompté. Nous travaillons encore un peu trop en vase clos. Une mise en synergie de tout cela pourrait permettre d'avoir des résultats beaucoup plus intéressants. Avant de parler de choix, il faut déjà penser à penser ensemble.*

Un enjeu de communication et d'éducation qui passe par des outils, des actions et des marqueurs (médias, équipements,...)

- *En tant qu'association nous travaillons sur un projet de création de web télévision à destination des élus de Guyane, pour communiquer avec la population. Il s'agirait de formats de 3 à 10 min sur des projets en particulier. Il se passe énormément de choses sur le territoire, et ceci permettrait de le montrer.*
- *Dans le cadre des assises, nous avons déposé le projet de la Maison de l'eau. Nous n'avons pas pu le placer en priorité 1 mais il est second. La commission eau potable a validé le projet de réalisation de cette maison de l'eau et nous en sommes au stade de la consultation des programmistes. Ce que je retiens par rapport à votre intervention c'est qu'on pourrait y intégrer de façon collégiale un pôle d'excellence de l'eau, sans se limiter à l'eau potable, et une équipe va nécessairement se mettre en place sur le projet scientifique.*
- *Je vais faire le lien avec plusieurs choses qui ont été dites. Ce qui nous manque sur l'île de Cayenne c'est un outil d'éducation à l'environnement en pleine nature. C'est quelque chose qui existe à St Laurent du Maroni. On en est dépourvus ici, on n'a pas de structure pour envoyer les enfants en classe verte. Il y a un vrai besoin là-dessus. Ça rejoint également le savoir nager, la connaissance de l'environnement, la sensibilisation, etc.*
- *Cette thématique touche aussi la question de l'éducation, du rapport de l'individu à l'eau. Sur Rémire Montjoly, nous avons mené une politique de « natation pour tous » après avoir été surpris de constater que les derniers accidents ayant eu lieu en Guyane étaient le fait de personnes se sachant pas nager. Ainsi, une large part de la population du fleuve Maroni ne sait pas nager alors que l'eau est au cœur de leur habitat et de leur expérience de vie. Toute cette thématique de l'accès aux plans d'eau, de l'accès aux piscines, à la construction de piscines dans beaucoup d'endroits, des expériences qui sont faites de piscines en eau libre est centrale.*
- *La Collectivité Territoriale et l'État financent un certain nombre d'actions, comme Graine Guyane. Par exemple, la région et les CT financent des opérations sur le littoral pour mettre en place des piscines sur le fleuve.*

L'axe d'intervention envisagé pour l'Atelier 2: le double anneau vert et bleu

Les thématiques ayant émergé lors de l'atelier 1, mettant en exergue la problématique des discontinuités au sein du territoire, ont permis d'orienter la réflexion vers un axe d'intervention illustré par la double figure de l'anneau vert et bleu.

L' ANNEAU VERT

Délimité au sud par la Crique Fouillée, « l'anneau vert » s'étend vers le littoral, englobant les interfaces fluviales du fleuve Mahury et de la rivière Cayenne.

Il correspond à l'échelle de la ville-centre, où s'entremêlent poches d'urbanisation et espaces naturels emblématiques constituant un arrière-plan du quotidien, et se base sur le chapelet de projets déjà réalisés (Pointe Buzaret et sentier du Littoral du Mont Montabo- Cayenne) ou en réflexion (Corniche Guyanaise- Rémire-Montjoly, Vieux Port- Cayenne...) préfigurant une continuité douce littorale évidente, ponctuée d'équipements attractifs.

Ces espaces présentent un potentiel de parcs naturels d'accès quotidien ou « parcs domestiques » (Fort Cépérou, aménagements sur le littoral comme à l'Anse

Chaton, parcours du Mont Montabo, espace paysagers ponctuellement aménagés en bord de crique Morthium, Salines de Montjoly, Montagne du Mahury et son lac du Rorota, plan d'eau du quartier Hibiscus, corridor de la Crique Fouillée, lac des Maringuois, etc.).

Sa limite sud, la crique Fouillée, devient un corridor de biodiversité, support d'une multiplicité d'usages tels que les déplacements (fluviaux ou doux) en reliant les deux fleuves. Elle est aussi pensée comme élément urbain et hydraulique structurant dans la programmation des différentes opérations attenantes. L'anneau vert questionne ainsi le rapport de l'habitat à son environnement, en prenant en compte le triptyque relief/littoral/écoulement des eaux.

L' ANNEAU BLEU

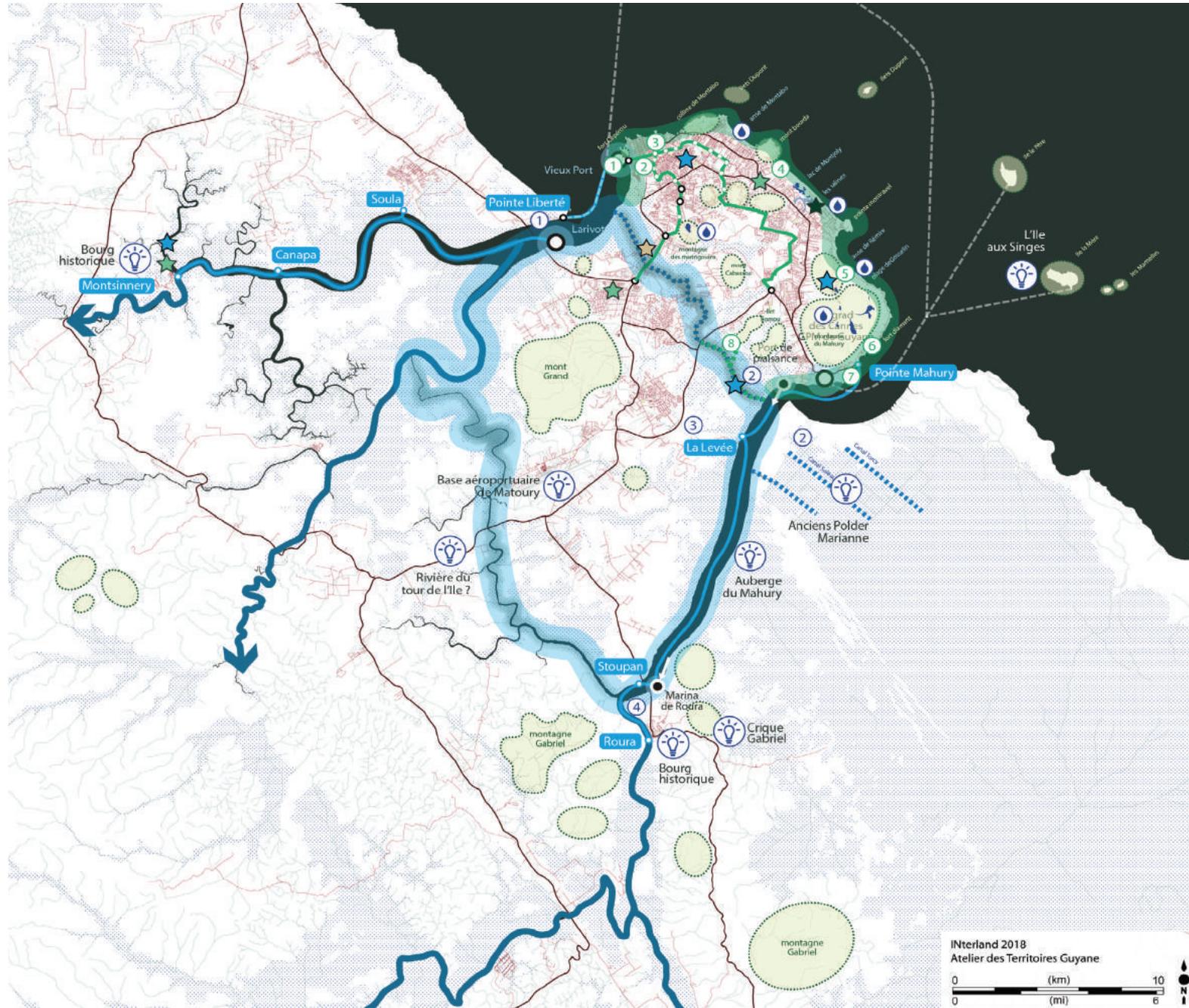
Au sud, la crique Fouillée et la rivière du Tour de l'île dessinent un "anneau bleu", pensé comme le support d'un réseau de distribution à plus grande échelle (démultiplication des possibilités d'inter-modalité de transport de personnes et de marchandises, mise en accessibilité d'un certain nombre d'équipements

d'agglomération) impliquant les communes plus éloignées de la ville-centre (Montsinéry, Cacao, Roura, etc.).

Son aire d'influence se prolonge au-delà de la Rivière du Tour de l'île, par le biais du réseau fluvial structurant (rivière de Montsinéry, d'Oyak et d'Orapu...). Il permet ainsi d'accéder à des espaces naturels de plus grande ampleur et de rayonnement plus lointain. Il renvoie à une pratique différente du territoire et pourrait être le support de la structuration de l'offre touristique en donnant accès à des sites qui restent encore méconnus.

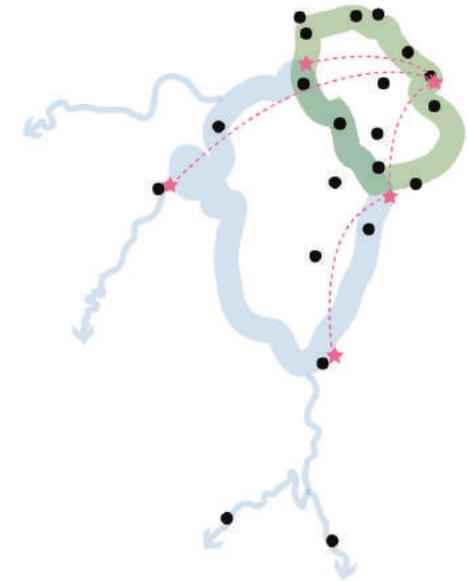
Cette continuité bleue appelle la mise en place d'une navette fluviomaritime reliant Cayenne/Macouria/Montsinéry - Dégrad des Cannes/Roura ainsi qu'une mise en valeur touristique du patrimoine hydraulique (anciens polders Marianne et canaux de Torcy et Soleau). Enfin, son échelle permet de réinterroger le système portuaire guyanais et d'évoquer les dynamiques de projets autour de la construction d'une nouvelle marina (projet de déplacement du port de plaisance du Dégrad des Cannes sur la commune de Roura).

Carte 1: La double figure de l'anneau vert et bleu



Légende carte 2

-  Anneau vert
-  Anneau vert
-  Projet en cours
-  Actions



Carte: légende

GÉOGRAPHIE DU TERRITOIRE

Le réseau hydrographique structurant le territoire

-  L'océan
-  Les fleuves monuments : La rivière de Cayenne et le Mahury
-  Les traverses : la crique fouillée et la rivière du Tour de l'île
-  Le chevelu des criques et canaux
-  Les zones humides
-  Les trous d'eau
-  Les paysages des monts et îlets
-  Les principaux accès à l'eau (plages, anse, lacs, ...)

Le réseau viaire

-  Les routes principales
-  Le réseau secondaire

VERS LA CONSTITUTION D'UN PARC DOMESTIQUE

SYNTHÈSE DES PROJETS EN COURS

Les projets d'aménagement

- ① Le secteur des marchés
- ② Aménagement des berges du canal Laussat
- ③ Requalification de l'Avenue de Gaulle
- ④ Corniche guyanaise - Secteur CTG
- ⑤ Corniche guyanaise - Coeur de Corniche
- ⑥ Corniche guyanaise - Fort Diamant augmenté
- ⑦ Corniche guyanaise - Pointe Mahury
- ⑧ Projet patrimonial autour de l'habitation Vidal-Montdélèce (belvédère, panneaux pédagogiques, aire de pic-nic, ...)

Les réseaux

-  Le tracé du BHNS
 -  Les pôles d'échanges
 -  Projet de parcours pédagogiques crique Fouillée - Tronçon RN4 - habitation Vidal Mondélèce
-  L'ensemble des projets engagés préfigurent une continuité évidente le long du littoral et qui vient chercher dans son épaisseur les nouveaux lotissements construits sur Cayenne et Remire-Montjoly ainsi que des espaces naturels d'accès quotidien > PRÉFIGURATION D'UN PARC DOMESTIQUE

Les actions

-  Opération Ma Guyane Nage_Cayenne 2015-2016
-  Action Green Beach - nettoyage de plage citoyen
-  Crique fouillée - travaux d'écoulement
-  Projet de Maison de l'eau - un site actuellement proposé au lieu dit Rorota mais qui pourrait proposer d'autres relais sur le territoire de la CACL



VERS LA CONSTITUTION D'UN PARC TOURISTIQUE

SYNTHÈSE DES PROJETS EN COURS

ETATS DES PROJETS

Les projets d'aménagement

-  Vieux Port : (?) Retournement du MIN et projet de restauration sur le thème des produit de la mer (Ville de Cayenne) 
-  Port de Larivot : projet stratégique en cours > Confortement de l'activité de pêche industrielle 
-  GPM Degrad des Cannes : projet stratégique de 2014-2018 > Extension du Parc d'activité, travaux d'infrastructure 
-  Déplacement du port de Plaisance du Dégrad des Cannes à Roura 
-  Projets d'embarcadères (aménagement ou création) 
- ① Projet d'aménagement et de valorisation de la Pointe Liberté 
- ② Valorisation des polders et sites du Conservatoire du littoral (sur l'exemple du projet autour de l'habitation Vidal-Montdélèce) 
- ③ Chantier d'insertion et d'aménagement de la crique Morthium 
- ④ Projet de développement touristique sur Roura 
-  Une offre de tourisme expérientiel (nature, découverte de la biodiversité, séjour en Amzonie, circuit en pirogue) à structurer

Les réseaux

-  Navette fluvio-maritime 
 -  La Crique Fouillée : continuité douce à l'échelle de la CACL? 
-  En considérant la crique fouillée et la rivière du tour de l'île se dessine un anneau bleu qui pourrait être le support d'un réseau de distribution et de projets à vocation touristique (valorisation des ensembles naturels de plus grande ampleur) > PRÉFIGURATION D'UN PARC TOURISTIQUE

Les actions

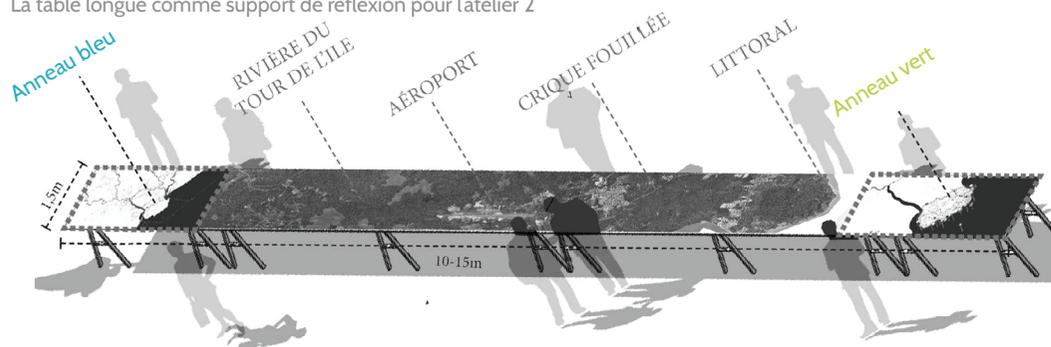
-  Opération Ma Guyane Nage_place centrale de Montsinnery 2016
-  Opération Ma Guyane Nage_groupe scolaire Hariba Balata Matoury 2017





<p>1 Stratégie: l'échelle territoriale (CACL)</p>	<p>2 Projets d'aménagement: l'échelle intermédiaire</p>	<p>3 Action de programmation: une échelle variable</p>
<p>Cette dimension, réunissant nombre de thématiques identifiées en atelier 1, permet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'explorer le potentiel de la matrice hydrographique globale... - de le combiner avec les autres réseaux de flux pour les mettre en système - d'identifier les opportunités de projet pour élaborer une stratégie d'organisation partagée de la CACL. 	<p>Il s'agit de faire « atterrir » les lectures croisées de l'atelier 1. La crique Fouillée ou le chemin du littoral semblent adaptés pour co-construire un projet articulant toutes les échelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échelle locale voire micro-locale (points d'accroche avec les quartiers limitrophes...), • échelle urbaine, • échelle territoriale (la crique comme maillon majeur de tout le réseau ou la colonne vertébrale des cheminements doux du Parc de l'"anneau vert") 	<p>L'atelier 2 pourra permettre la recherche de projets pilotes, en lien avec la thématique, sans attendre la validation d'une stratégie globale. Par exemple le projet de "Maison de l'eau" pourrait faire l'objet d'un programme plus ambitieux avec un positionnement d'excellence réunissant de la formation, de la R&D, des programmes d'innovations... Il s'agit d'identifier sur la CACL des actions micro-locales qui permettraient de mobiliser toutes les communes et de concrétiser rapidement la démarche Atelier.</p>

La table longue comme support de réflexion pour l'atelier 2



Point de départ d'une démarche novatrice, l'atelier n°1 a permis de rassembler des acteurs diversifiés, leur offrant une configuration d'échange originale, encourageant ainsi l'émergence d'une nouvelle gouvernance.

Si l'atelier n°1 a réuni les élus et techniciens pour une visite de sites problématisée suivie d'un débat en salle, il a impliqué une pluralité de rencontres amont et aval, notamment de citoyens considérés comme des "personnages clés" du territoire.

Le recueil est la mise en perspective de l'ensemble de ces propos ont amené l'équipe Atelier des Territoires à formuler des axes d'intervention synthétisés par la figure du double anneau vert et bleu.

L'ATELIER 2: 3 ÉCHELLES DE REPRÉSENTATION DU PROJET

Prévu au mois d'octobre 2018, l'Atelier n°2 doit permettre d'énoncer une stratégie territoriale partagée, amenant à faire évoluer les enjeux pressentis vers de véritables projets (zooms illustrant les principes stratégiques)

Les lectures croisées (les "6 promesses") proposées lors de l'Atelier 1 correspondent soit à des enjeux de territoire, soit à des préoccupations plus locales, voire aux deux. Si l'entrée par thématique était pertinente pour mener des investigations sur « l'eau comme ressource pour l'aménagement » la phase suivante doit promouvoir une approche plus transversale et à plusieurs échelles sur un mode « projet ». Nous proposons d'investir trois approches simultanées d'échelles de représentations et de modalités de définition des projets.

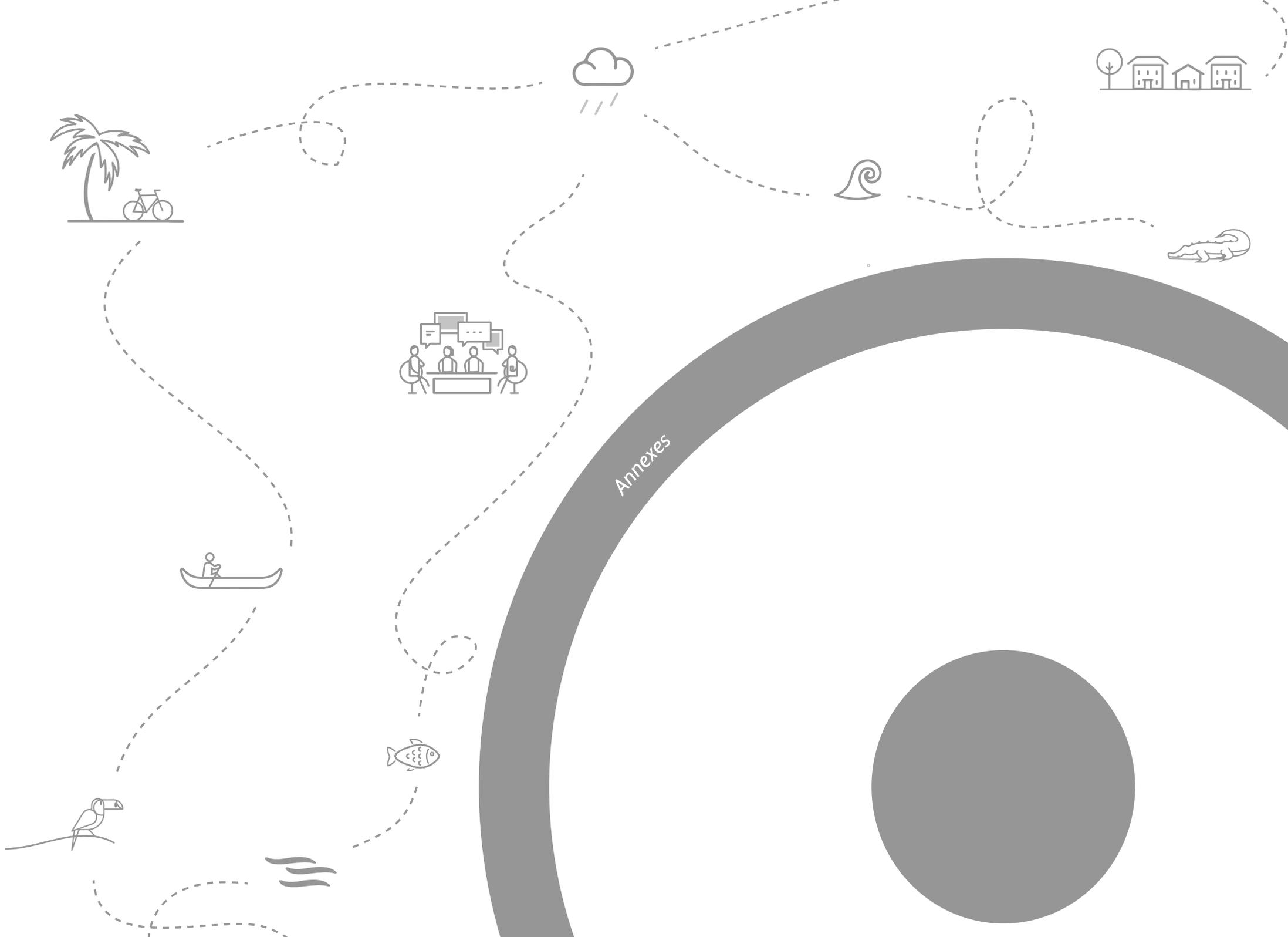
LA TABLE LONGUE COMME OUTIL DE RÉFLEXION

L'Atelier 2 permettra d'investiguer les enjeux communs aux 2 anneaux en articulant les 3 approches proposées, en proposant de rassembler les participants autour d'une photo aérienne coupant le territoire de la CACL. Il se déroulera en 3 temps, en visant 3 publics différents (personnes associées, population, puis élus et techniciens des collectivités) qui seront tour à tour interpellés sur les 6 promesses de l'eau. Ces échanges serviront à nourrir un premier projet, base de l'Atelier 3 dédié à la formulation d'une stratégie et d'un programme partagés.

Par la suite, l'atelier 3 devra permettre de formuler un programme commun à toutes les instances du territoire de la CACL. Il s'agira d'approfondir la réflexion opérationnelle de la réflexion, déjà introduite lors de l'atelier 2, en élaborant une feuille de route identifiant les acteurs et calendriers relatifs à chaque projet retenu pour sa faisabilité.



Annexes



L'Equipe Atelier des Territoires

L'Equipe de pilotage

La DEAL, l'OEG et l'AUDeG assurent l'organisation et l'animation générale des Ateliers.

DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

- **Muriel JOER LE CORRE**, Directrice adjointe
- **Alain PINDARD**, Adjoint au chef de service Milieux Naturels, Biodiversité, Sites et Paysages
- **Françoise PIERIBATTESTI**, Chargée de mission Ville Equatoriale Durable

OEG (Office de l'eau de Guyane)

- **Clara NICOLAS**, Directrice Générale
- **Franck CHOW-TOUN**, Responsable du Pôle Etude et suivi des ressources en eau

AUDeG (Agence d'Urbanisme et de Développement de Guyane)

- **Juliette GUIRADO**, Directrice
- **Lauren GAIN**, Chargée de mission projets de territoires

L'équipe pluridisciplinaire

Elle réunit les compétences adaptées aux enjeux locaux, apportent un regard nouveau, élargi et dégagé du jeu d'acteurs.

INterland (Urbanisme, architecture, paysage, stratégie territoriale)- Mandataire

- **Franck HULLIARD**, Architecte et urbaniste, Mandataire directeur de mission, Interlocuteur de la MO pour la Mission
- **Mathias ROUET**, Sociologue et géographe
- **Camille GRANDRY**, Architecte et urbaniste

Urbanwater (Paysage et Hydraulique)

- **Christian PIEL**, Urbaniste et ingénieur hydrologue
- **Yuliya GEORGIVA**, Paysagiste

Contrepoints (Projets Urbains: anthropologie de l'habiter, concertation et démarches participatives)

- **Pascal AMPHOUX**, Architecte et géographe,

L'Etat

Le bureau des stratégies territoriales - DHUP/DGALN accompagne l'équipe de pilotage. Il dépend des Ministères de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) et de la Cohésion Territoriale (MCT)

- **Florian MUZARD**, Chef de projets aménagement et urbanisme
- **Alexandrine SENS**, Chef de projet



Les participants à l'Atelier 1



CACL (Communauté d'Agglomération du Centre Littoral)

- Marie- Laure PHINERA-HORTH, Présidente
- Patrick LECANTE, 1er vice-président
- Marie-Reine GIRAULT, Conseillère communautaire
- Roland LEANDRE, Conseiller communautaire
- Mylène MAZIA, Conseillère communautaire
- Eric LAFONTAINE, Directeur de Cabinet de la Présidente
- Carole SEJOURNE, Cheffe de service Gestion des EP et GEMPAPI
- Ahmed HOUSSEIN, Directeur Général Adjoint
- Cynthia SAGNE, Chargée de mission DECS

Ville de Cayenne

- Marie- Laure PHINERA-HORTH, Maire
- Dominique BERTONI, Conseillère municipale déléguée au tourisme
- Eric THEOLADE, Directeur Général des Services
- Gwladys NORTON, Chef du service urbanisme
- Laurie GOURMELEN, Responsable du Pôle Urbanisme
- Frédérique LONGIN, Chargée de mission insertion/communication

Ville de Matoury

- Christian ROUDGE, Adjoint au maire
- Aurélie BRENA, Chargée de mission environnement
- Richard SIGUIER, Directeur adjoint des services techniques

Ville de Roura

- Eddy MICHEL, Directeur des Services Techniques
- Marie-Reine GIRAULT, Conseillère Municipale déléguée à l'Emploi, la Formation et la Réussite Educative
- Siméon FRASER, Responsable de cellule projet urbain développement social et économique - Opérations d'investissement et d'aménagement, aux logements ou au foncier

Ville de Rémire- Montjoly

- Mylène MAZIA, 4ème adjointe au maire
- Hugues EDWIGE, 9ème Adjoint au Maire, Conseiller Municipal Délégué Aménagement du territoire
- Jean Marc EUZET, Directeur des Services Techniques
- Amélie Suzanne AUGUSTE, Chargée de mission environnement

Ville de Macouria

- Madly MARIGNAN, 1ère adjointe au Maire

Ville de Montsinéry-Tonnégrande

- Patrick LECANTE, Mairie
- Gaby LASSON, Responsable service opérationnel

Collectivité Territoriale de Guyane (CTG)

- Dominique BERTONI, Déléguée au développement durable,
- Laurent LABARTHE, Directeur Général Adjoint
- Lise GAMBET, Directrice de l'Aménagement, Pôle Aménagement, Transports, Développement durable des Territoires
- Séverine ALAIS, Chargée de mission aménagement

Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de Guyane (EPFAG)

- Romain PINAUD, Directeur Opérationnel Ile de Cayenne et Roura, Direction de l'aménagement urbain
- Océane EUZET, Chargée de développement urbain, EPFAG
- Jess PETIT FRERE, Chargé de développement territorial CCDS-CCEG, Pôle coordination territoriale

Agence Française de Développement (AFD)

- Marik GLEICHMANN, Directrice Adjointe

MTES et MCT, DGALN/Bureau de l'aménagement Durable

- Yâsimin VAUTOR, Chargée de mission Eco-quartier et nouveau conseil aux territoires, Cheffe de projet formation Eco- Quartier

DEAL Guyane

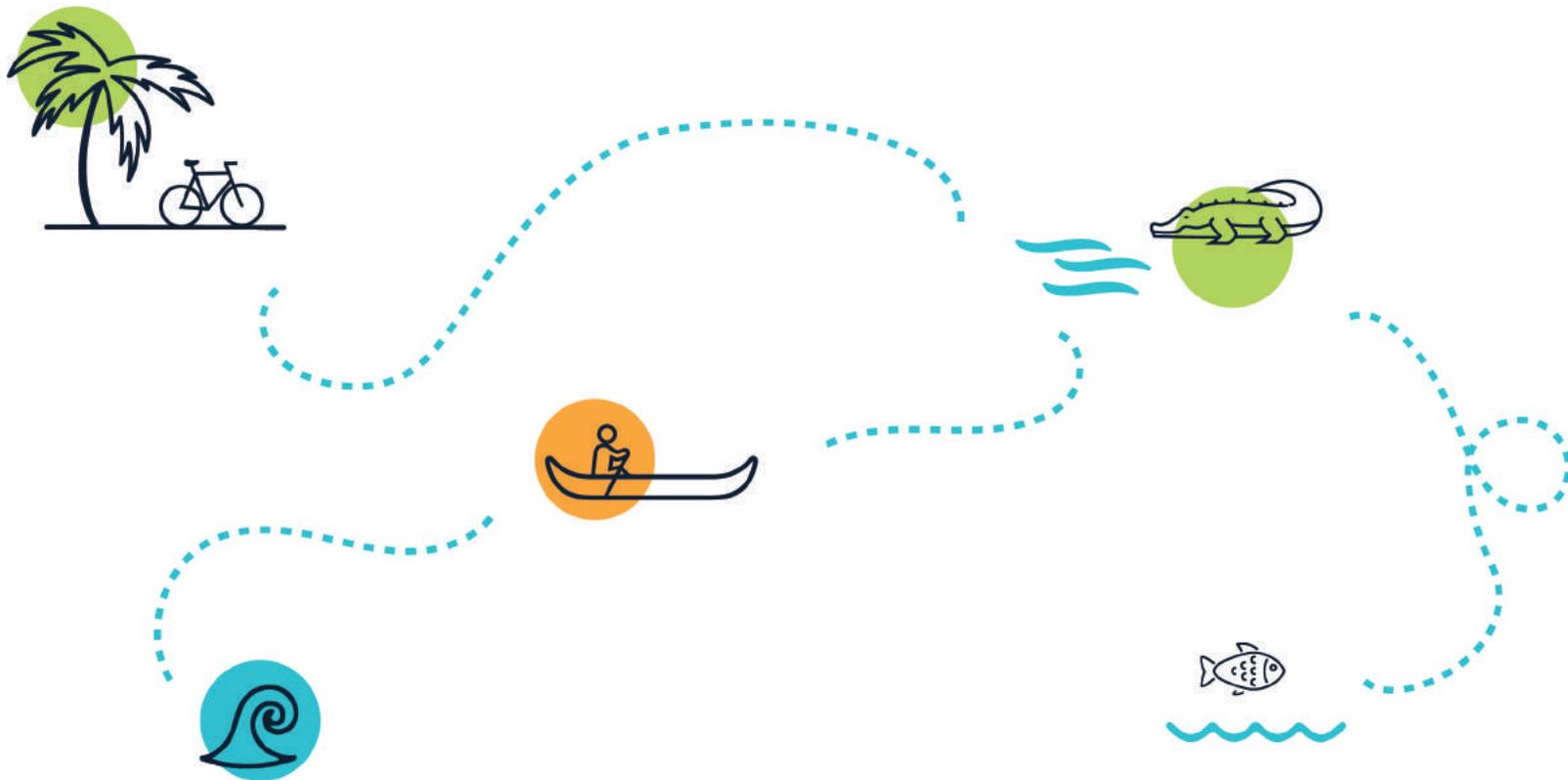
- Serge MANGUER, Chef de service Aménagement, Urbanisme, Construction et Logement
- Hervé DUBOIS, Architecte-Conseil
- Mickael RIPOCHE, Paysagiste-Conseil

SGAR (Secrétariat général aux affaires Régionales)- Préfecture

- Julien ROUQUET, Chargée de mission, Préfecture SGAR

JNC Sud (Paysagiste)

- Anne Pascale PERTUS, Paysagiste, JNC Sud (Plan Paysage CACL)
- Marilyne TARDY, JNC Sud



Publication et rédaction:

Interland, Urbanwater, Contrepoint
 AUDeG, DEAL, Office de l'Eau,
 Les droits de reproduction (textes,
 illustrations, photographies,
 cartographies) sont réservés sous
 toutes forme



**AGENCE FRANÇAISE
 POUR LA BIODIVERSITÉ**
 ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



CONTREPOINT, PROJETS URBAINS

